



POLITIQUE / MONDE

COURSE À LA DIRECTION DU BLOC QUÉBÉCOIS

Duceppe loin devant



Mario Fontaine

Gilles Duceppe sera élu chef du Bloc québécois s'il n'en tient qu'aux électeurs ayant l'intention de voter pour la formation aux prochaines élections fédérales. Mais il devra attendre au second tour de scrutin pour succéder au démissionnaire Michel Gauthier, ratant de justesse la majorité absolue des voix lors du premier dépouillement.

Celui qui apparaît comme son principal adversaire dans la course au leadership, Yves Duhaime, devrait se contenter quant à lui d'une quatrième place, derrière Francine Lalonde et Rodrigue Biron. Pierrette Venne et Daniel Turp seraient de leur côté éliminés dès la première ronde, n'ayant pu obtenir le minimum de 10 % d'appuis requis.

C'est ce que révèle un sondage SOM-La Presse réalisé du 17 au 22 janvier auprès de 1 126 Québécois. De ce nombre, 401 ont dit avoir l'intention de voter pour le Bloc. C'est à eux qu'on a demandé de révéler leurs choix pour le prochain chef du parti, selon la formule retenue par le Bloc.

On inscrit tout d'abord son premier choix sur le bulletin, puis un second et un troisième. Si le premier choix est éliminé dès le premier tour (votre favori se retrouve dernier au classement ou n'a pas obtenu 10 % d'appuis), le deuxième ou, le cas échéant, le troisième choix est reporté sur les candidats encore en lice.

C'est ainsi qu'avant répartition de 29,8 % d'indécis, Gilles Duceppe obtient l'appui de 33,7 % des partisans du Bloc, suivi de Francine Lalonde (11,3 %), de Rodrigue Biron (9,8 %), de Yves Duhaime (9,4 %), de Pierrette Venne (3,6 %) et, enfin, de Daniel Turp (2,3 %).

Quand on répartit la non-réponse au prorata, Gilles Duceppe recueille 48 % des suffrages au premier tour, Francine Lalonde 16,2 %, Rodrigue Biron 14 %, Yves Duhaime 13,4 %, Pierrette Venne 5,1 % et Daniel Turp, 3,3 %.

Attention : seuls les membres en règle du Bloc québécois en date du 14 février auront droit de vote. Ces chiffres ne sont donc indicatifs que de la popularité des candidats auprès des souverainistes en général. Ils ne pré-

sument pas du vote des militants, qu'ils peuvent cependant influencer.

On constate qu'il manque un maigre deux points pour permettre à Gilles Duceppe d'obtenir une majorité absolue dès le premier tour. Comme, selon ce scénario, Pierrette Venne et Daniel Turp seraient éliminés d'office, les votes de deuxième choix de ceux qui les appuyaient seraient répartis entre les survivants de la première ronde. Ce qui permettrait alors au député de Laurier-Sainte-Marie de l'emporter.

M. Duceppe franchirait alors de justesse le cap des 50 % (50,7 %), suivi de Francine Lalonde (19,5 %), de Rodrigue Biron (15 %) et de Yves Duhaime (14,8 %). Bien des hypothèses peuvent alors être échafaudées. Par exemple, des militants peuvent pencher pour Gilles Duceppe en se disant qu'il vaut mieux lui donner une solide majorité dès le premier tour. Le contraire peut aussi survenir, sous forme d'un mouvement « n'importe qui sauf Duceppe ». Celui-ci ferait alors le plein des voix au premier tour, pour s'effondrer par la suite.

C'est la première fois de la courte histoire du Bloc québécois que les militants sont appelés à élire leur chef. S'ils réagissent comme l'ensemble des souverainistes, on verra Gilles Duceppe recevoir un appui relativement équilibré quel que soit l'âge, le sexe, le revenu, la scolarité et le lieu de résidence des électeurs.

On constate en revanche d'importants clivages chez ses adversaires. Ainsi Rodrigue Biron et Yves Duhaime, les deux aînés parmi les candidats, obtiennent-ils l'adhésion des 55 ans et plus. Le jeune constitutionnaliste Daniel Turp va chercher ses rares appuis chez les jeunes et les universitaires de la région de Montréal, tandis que Pierrette Venne éprouve beaucoup de difficultés dans la région de Québec.

Francine Lalonde, pour sa part, fait le plein de la clientèle féminine : deux votes sur trois à son intention viennent d'électorales. On remarque aussi que les souverainistes de moins de 25 ans sont très indécis (53,1 %), à l'instar de ceux de 25 à 34 ans (39,7 %). Enfin, même s'il tend la main au Canada anglais, aucun des sept anglophones qui disent vouloir voter pour le Bloc n'appuie Rodrigue Biron.

Précises à 5,7 % près, les données recueillies auprès des électeurs qui ont l'intention de voter pour le Bloc québécois ne peuvent être interprétées comme reflétant la position des militants. Elles donnent toutefois une bonne idée de la notoriété des candidats auprès de la clientèle souverainiste, et risquent de jeter un froid dans les organisations à la traîne.



Gilles Duceppe



Francine Lalonde



Rodrigue Biron

Le Bloc toujours bon premier

Le Bloc québécois aurait enlevé la plupart des comtés au Québec si des élections fédérales avaient eu lieu entre vendredi dernier et mercredi de cette semaine, révèle un sondage SOM-La Presse.

Réalisé auprès de 1 126 Québécois, ce sondage indique en effet que 49 % des électeurs s'apprêtent à voter de nouveau pour la formation souverainiste, et cela même si elle est en pleine course au leadership.

C'est sensiblement le même appui que le Bloc a obtenu aux élections de 1993 (49,5 %), alors qu'il était dirigé par Lucien Bouchard.

Les libéraux de Jean Chrétien gagnent deux points et demi par rapport au dernier scrutin, pour se situer à 35,7 %. Comme leurs supporters sont très concentrés dans la région métropolitaine et dans l'Outaouais, ils pourraient difficilement aller chercher les 35 comtés que visent leurs stratégies.

Mauvaise nouvelle pour Jean Charest, le Parti conservateur passe de 13,6 à 8,6 %

d'appuis. La relance du parti, promise depuis quelques mois, ne se matérialise pas encore sur le terrain. Le Parti réformiste et le Nouveau Parti démocratique ferment la marche, avec respectivement 1,1 et 3,9 % d'intentions de vote. Avant la répartition simple des 26,7 % d'indécis et de non-réponse, le Bloc est à 35,9 %, le PLC à 26,1 %, le PC à 6,3 %, le NPD à 2,8 % et les réformistes à 0,8 %.

Précises à 3,3 points de pourcentage près, ces données témoignent d'une remontée du Bloc par rapport à l'automne dernier, et lui permettent d'espérer atteindre l'objectif d'un vote sur deux lors du prochain rendez-vous, objectif réitéré hier par le chef sortant, Michel Gauthier.

Le handicap du PLC reste par ailleurs toujours le même : à peine 27,8 % des francophones auraient voté pour le parti de Jean Chrétien si des élections fédérales avaient eu lieu entre le 17 et le 22 janvier. Comme les francophones sont majoritaires dans la plupart des 75 circonscriptions fédérales, il semble condamné à la portion congrue au Québec.

SONDAGE

SOM La Presse

■ Le Bloc québécois tient présentement une campagne à la direction. Si vous deviez voter aujourd'hui pour élire le prochain chef du Bloc québécois, qui serait votre premier choix parmi les six candidats officiels suivants?

Résultats au 1er tour						
	Rodrigue Biron	Gilles Duceppe	Yves Duhaime	Francine Lalonde	Daniel Turp	Pierrette Venne
Total (n: 289)	14,0%	48,0%	13,4%	16,2%	3,3%	5,1%
Régions						
Québec-Métro (n: 79)	18,5	52,3	13,1	13,1	2,0	0,9
Montréal-Métro (n: 103)	6,5	54,2	12,1	14,9	6,5	5,7
Ailleurs en prov. (n: 107)	17,8	43,6	14,2	17,5	1,7	5,3
Âge						
18 à 24 ans (n: 46)	-	46,6	6,4	24,2	7,2	15,6
25 à 34 ans (n: 53)	11,2	49,8	15,6	14,5	2,9	6,0
35 à 44 ans (n: 80)	16,5	49,4	12,3	15,8	2,8	3,2
45 à 54 ans (n: 65)	13,2	48,2	13,6	16,5	3,6	4,8
55 à 64 ans (n: 23)	39,6	47,9	3,0	5,5	4,0	-
65 ans et plus (n: 85)	10,9	43,4	27,1	18,6	-	-
Scolarité						
6 ans et moins (n: 43)	30,4	23,5	22,0	24,1	-	-
7 à 12 ans (n: 423)	15,6	47,1	12,0	18,0	1,9	5,4
13 à 15 ans (n: 277)	11,5	55,8	9,2	15,3	2,4	5,9
16 ans et plus (n: 248)	11,6	44,5	19,3	12,7	7,6	4,3
Langue maternelle						
Français seul (n: 281)	14,6	46,4	13,9	16,4	3,5	5,3
Anglais / autre (n: 7)	-	96,3	-	3,7	-	-
Sexe						
Homme (n: 167)	15,5	48,7	17,7	11,0	4,4	2,7
Femme (n: 172)	12,1	47,0	7,7	23,1	1,9	8,3

Résultats au 2e tour				
	Rodrigue Biron	Gilles Duceppe	Yves Duhaime	Francine Lalonde
Total (n: 289)	15,0%	50,7%	14,8%	19,5%
Régions				
Québec-métro (n: 79)	21,4	52,3	13,1	13,1
Montréal-métro (n: 103)	8,5	58,0	14,8	18,7
Ailleurs en prov. (n: 107)	17,8	46,1	15,2	20,9
Âge				
18 à 24 ans (n: 124)	0,7	53,1	6,4	39,8
25 à 34 ans (n: 224)	11,2	51,4	21,2	16,2
35 à 44 ans (n: 270)	17,7	54,2	12,3	15,8
45 à 54 ans (n: 153)	14,1	49,8	15,2	20,9
55 à 64 ans (n: 98)	43,7	47,9	3,0	5,5
65 ans et plus (n: 98)	10,9	43,4	27,1	18,6
Scolarité				
6 ans et moins (n: 31)	30,4	23,5	22,0	24,1
7-12 ans (n: 390)	15,8	49,5	13,3	21,5
13-15 ans (n: 284)	12,1	56,8	11,4	19,6
16 ans et plus (n: 291)	14,3	50,3	20,4	14,9
Langue maternelle				
Français seul (n: 281)	15,6	49,2	15,4	19,8
Anglais / autre (n: 7)	-	96,3	-	3,7
Sexe				
Homme (n: 167)	16,2	51,5	18,7	13,6
Femme (n: 122)	13,4	49,6	9,8	27,2

Infographie La Presse

Méthodologie

Ce sondage SOM-La Presse a été réalisé du 17 au 22 janvier 1997 auprès de 1 126 Québécois, qu'on a d'abord interrogés sur leur intention de vote au fédéral. Puis on a demandé aux 401 d'entre eux qui disaient avoir l'intention de voter pour le Bloc québécois de révéler leurs choix (premier, deuxième et troisième choix) pour le prochain chef du parti, la même démarche que le Bloc a entreprise auprès de ses membres. On ne peut accorder aucune valeur prédictive au présent sondage en ce qui concerne le

vote au leadership du Bloc, puisque seuls les membres de la formation éliront le prochain chef alors que notre échantillon englobe tous les sympathisants, qu'ils soient membres en règle ou non. Par ailleurs, si nous avons posé la question du leadership aux seuls sympathisants du BQ, c'est afin d'éviter le vote stratégique des sympathisants d'autres partis. Ceux-ci auraient pu être tentés de choisir l'aspirant jugé le plus facile à battre.

On estime la marge d'erreur à 3,3 %, dans 95 % des cas. Une proportion qui se situe à 5,7 % pour les seuls sympathisants du Bloc.

SONDAGE

SOM La Presse

■ Si des élections fédérales avait eu lieu aujourd'hui, pour le candidat de quel parti voteriez-vous?

	Bloc québécois	Parti libéral du Canada	Parti conservateur	Parti réformiste	Nouveau Parti démocratique	Autre
Total (n: 803)	49,0%	35,7%	8,6%	1,1%	3,9%	1,8%
Régions						
Québec-Métro (n: 201)	52,5	33,1	6,9	1,7	2,6	3,2
Montréal-Métro (n: 359)	38,4	44,5	8,6	2,1	4,8	1,5
Ailleurs en prov. (n: 243)	58,4	27,7	9,0	---	3,2	1,8
Âge						
18 à 24 ans (n: 121)	67,0	25,9	2,0	2,0	3,1	---
25 à 34 ans (n: 191)	47,1	36,0	9,5	0,7	4,0	2,8
35 à 44 ans (n: 182)	52,2	28,1	10,8	2,2	5,2	1,6
45 à 54 ans (n: 161)	48,7	32,7	10,6	0,8	4,6	2,5
55 à 64 ans (n: 77)	37,3	54,4	6,7	---	1,6	---
65 ans et plus (n: 71)	36,5	46,8	10,3	0,3	3,4	2,6
Scolarité						
6 ans et moins (n: 29)	39,3	39,7	10,8	1,5	8,7	---
7 à 12 ans (n: 321)	48,7	35,7	8,7	0,9	4,2	1,8
13 à 15 ans (n: 241)	52,5	36,3	5,7	1,6	2,8	1,0
16 ans et plus (n: 211)	47,0	34,0	11,8	0,6	3,7	3,0
NSP / NRP (n: 1)	---	100,0	---	---	---	---
Langue maternelle						
Français seul (n: 687)	57,2	27,8	7,9	1,0	4,3	1,8
Anglais / autre (n: 114)	12,5	70,5	12,1	1,5	1,8	1,6
Sexe						
Homme (n: 423)	48,7	33,3	8,8	1,7	4,6	2,9
Femme (n: 380)	49,3	38,2	8,5	0,4	3,1	0,6

Infographie La Presse

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Les vrais enjeux linguistiques

Depuis vingt ans, le français a fait des « gains importants et évidents », pour reprendre les termes du bilan que rendait public le gouvernement du Québec, il y a moins d'un an. Mais, si les percées sont significatives dans l'enseignement, dans l'économie, dans le commerce et dans la vie publique, d'importants progrès restent à faire dans la francisation des petites et moyennes entreprises.

La loi 101 ne s'est en effet jamais appliquée aux entreprises de moins de cinquante employés, en raison des problèmes réels que l'on aurait pu créer en imposant la francisation à des entreprises qui n'avaient ni les ressources humaines ni les ressources financières pour entreprendre un processus qui pouvait être complexe et coûteux. Depuis, les gouvernements qui se sont succédé n'ont jamais osé s'attaquer à ce volet du dossier linguistique en raison de sa complexité. Et sans doute aussi parce que le cas des PME n'avait ni panache ni dimension symbolique.

Et pourtant, il est clair que l'enjeu est important. D'une part, parce que la société québécoise doit garantir à ses citoyens de pouvoir, dans la mesure du possible, travailler dans la langue de la majorité. Mais surtout, parce que le travail est un lieu privilégié de francisation. C'est généralement au travail que les immigrants auront leurs premiers contacts, souvent déterminants, avec le français ou l'anglais; et c'est souvent la langue de travail qui consoli-

dera les acquis de ceux qui sont passés par le système d'éducation français.

Enfin, quelqu'un s'est attaqué à cet enjeu important. Mandaté par la ministre responsable de la politique linguistique, Mme Louise Beaudoin, un groupe de travail tripartite, patrons-syndicats-gouvernement, présidé par le professeur Michel Grant, a proposé cette semaine une démarche qui pourrait mettre fin à l'immobilisme dans ce domaine, sans pour autant sombrer dans la chasse aux sorcières et le fonctionnarisme galopant.

Avant d'aller plus loin, il faut avoir une idée de l'ampleur du problème. Il n'y a pas de crise du français dans les PME, pas de détérioration, pas de recul, pas de situation d'urgence. Ni le document de M. Grant ni le bilan de la ministre, publié l'an dernier, ne permettent d'arriver à une conclusion alarmiste. Nous sommes plutôt en présence d'une tâche inachevée, qu'il est grand temps de mener à bien.

Il y a 20 000 entreprises de 10 à 50 employés, non soumises aux dispositions de la Charte de la langue française, qui emploient 450 000 personnes. De ce nombre, les trois quarts, à propriété francophone, ne posent pas problème. Ce sont essentiellement des entreprises à propriété anglophone ou allophone, dans les villes où il y a de nombreux travailleurs non francophones, c'est-à-dire dans les régions montréalaise et hulloise, où le français risque de ne pas être la langue de travail.

Mais une enquête de l'Office de la langue française auprès d'un échantillon de PME montrait que « dans 57 % des cas, la situation du français était satisfaisante au sein de ces petites entreprises, que des améliorations étaient nécessaires dans 37 % des cas et que seulement 6 % de-

vaient s'attaquer à une opération plus fondamentale de francisation ».

C'est sans doute pour cela que le rapport Grant ne propose pas de virage brutal, mais plutôt l'utilisation souple d'une palette de mesures : une campagne médiatique sur les vertus de la francisation; une campagne d'information auprès des PME sur la Charte, mais aussi sur les ressources mises à leur disposition; l'utilisation d'un pour cent consacré à la formation pour la formation linguistique; des alliances avec des ONG; un programme de promotion-conseil qui serait un projet pilote d'une durée de trois ans sur une intervention plus poussée auprès d'entreprises cibles.

Autrement dit, on n'élargirait pas la loi 101 aux PME, avec sa lourdeur et ses risques d'excès, et on ne reproduirait pas non plus sa logique coercitive. On privilégie plutôt une approche gradualiste où l'on tenterait d'expliquer, de convaincre et d'aider, plutôt que de harceler et d'imposer. Et on mesurerait les succès de cette approche dans quelques années.

La ministre Beaudoin a très favorablement accueilli ce rapport et en a approuvé la philosophie. Il faut s'en réjouir. Ce qu'il faut maintenant souhaiter, c'est que cette stratégie de francisation des PME, par sa souplesse, inspire le reste de sa politique linguistique et qu'elle l'amène à revoir son échelle de priorités.

Jusqu'ici, les mesures de renforcement des politiques linguistiques proposées par Mme Beaudoin, et qui ont suscité de si vifs débats, se sont essentiellement attaquées à des dimensions symboliques du dossier de la langue. La francisation des PME n'est pas un autre moulin à vent. Il s'agit d'un enjeu important, pour lequel il existe des solutions concrètes et où les progrès peuvent être réels.

Un net progrès

Comme toute réforme majeure, la nouvelle politique familiale annoncée une première fois en novembre, et confirmée cette semaine par la ministre Pauline Marois, traîne son lot de détails flous et de potentiels grincements de dents.

Mais si elle tient ses promesses, elle marquera un progrès substantiel dans le sort que le Québec réserve aux familles, particulièrement à celles dont les besoins sont les plus criants.

Le nouveau régime sera à la fois plus avantageux pour les familles les plus pauvres, mieux adapté à la réalité d'aujourd'hui et plus simple que la pléthore de mesures de soutien en vigueur actuellement. Sur le plan des principes, il marque un virage important : au lieu de chercher à stimuler la natalité, Québec s'occupera davantage des enfants déjà nés.

À lui seul, ce réalignement mérite d'être salué. C'est ainsi que l'on verra disparaître les fameuses primes à la naissance, qui allaient jusqu'à 8000 \$ pour un troisième enfant. Exit les bébés-bonus. En revanche, on aura la maternelle à temps plein, des pré-maternelles pour les 4 ans, et des garderies à cinq dollars par jour pour les plus jeunes.

La nouvelle politique comprend deux autres innovations : une assurance parentale et une allocation pour enfants unifiée. La première mettra fin à l'une des pires aberrations du régime actuel. En vertu de celui-ci, les prestations de maternité sont intégrées à la caisse de l'assurance-emploi et deviennent, du coup, inaccessibles à une catégorie de plus en plus nombreuse : les travailleurs autonomes.

Quant à l'allocation unique, elle a le mérite de faire le ménage dans les multiples programmes qui se chevauchent actuellement, et de majorer de façon importante l'aide aux familles les plus nécessiteuses.

Évidemment, on n'a rien pour rien, et il y aura un prix à payer pour plusieurs pans de ce projet. La politique s'autofinancera au début, mais l'État devrait à terme y allouer 235 millions supplémentaires. Le temps venu, la volonté politique sera-t-elle encore là? Ne risque-t-on pas de ralentir le rythme de la réforme et d'écoper d'une réforme inachevée?

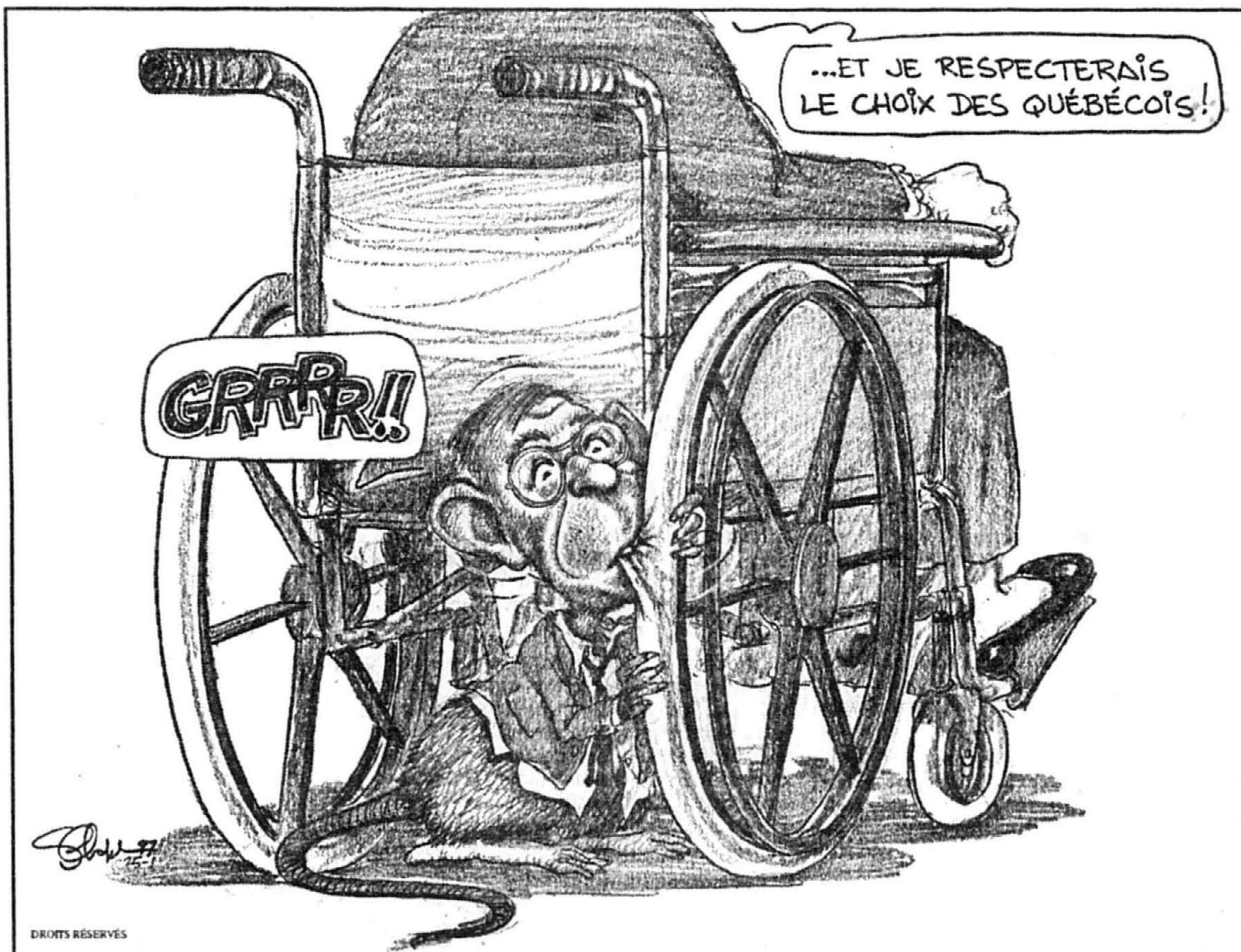
L'un des trois principaux volets de la réforme, l'assurance parentale, dépend de la bonne volonté d'Ottawa. Québec espère en effet aller récupérer les prestations de maternité gérées par Ottawa, soit environ 300 millions, pour financer sa propre caisse de maternité. Les discussions à ce sujet sont à une étape embryonnaire. Rien n'est donc acquis. Une deuxième facture se rattache à cette nouvelle assurance : les travailleurs autonomes devront contribuer à la caisse.

L'instauration d'un service universel de garderies à un prix modique aura elle aussi son prix. Son corollaire, c'est une éventuelle uniformisation des services de garde. Si les « centres de services à la petite enfance » du quartier ne répondent pas aux besoins des parents, ceux-ci pourront toujours se tourner vers des services non accrédités — mais devront payer la galette, sans aucune exonération fiscale.

À première vue, cela élimine toute possibilité de garde à la maison, formule appréciée par beaucoup de parents de bambins de moins de deux ans. À moins d'en avoir les moyens. Ou de se tourner vers des gardiennes au noir.

Mais cela demeure un détail, une goutte d'eau dans une réforme qui reconstruit, enfin, comme l'ont reconnu avant nous plusieurs autres pays industrialisés, l'importance cruciale de l'éducation précoce comme outil de prévention de toutes sortes de plaies sociales, dont le décrochage.

Dans l'ensemble, le futur régime sera plus équitable, plus clair et plus rentable socialement que le fouillis que nous connaissons actuellement. Si tout fonctionne comme prévu, y compris les négociations avec Ottawa, ce sera peut-être l'une des plus belles réalisations du gouvernement Bouchard.



LA PRESSE ET VOUS

Après les quatre suicides de Coaticook

Pourquoi quatre jeunes, trois garçons et une fille de 13 à 16 ans, de la même école polyvalente, l'école La Frontalière de Coaticook, mais non de la même classe, non liés entre eux, habitant dans des municipalités différentes, se sont-ils enlevé la vie en moins de deux mois. En effet, le premier drame est survenu le 15 novembre et les autres les 26 décembre, 3 et 7 janvier derniers? Un grand mystère!

À elle seule, la mention du mot suicide fait mal à l'âme. On aura beau s'interroger de toutes les façons, tenir des rassemblements, déclencher des enquêtes, faire de la prévention, on ne connaît jamais exactement les motifs qui ont amené ces jeunes à s'enlever la vie.

Seuls ces jeunes pourraient témoigner des raisons véritables qui ont conduit chacun d'eux à leur décision bien personnelle. Les médias, tant locaux que nationaux, tant écrits que télévisés, ont fait grand état de ces suicides successifs. Avec le recul, la question se pose : les médias ont-ils exagéré le traitement donné à ces drames? Ont-ils fait du sensationnalisme sur le dos des jeunes, des familles, de la direction de l'école ou de la population de Coaticook? Au moment de ces tristes événements, des élèves et des citoyens ont critiqué la curiosité et l'exagération de certains médias qui cherchaient à grossir les drames et à trouver des coupables.

Des arguments importants militent en faveur d'une certaine retenue en pareil cas :

1) Un suicide est suffisamment pénible à accepter pour la famille et pour les proches de la victime sans qu'il soit nécessaire d'étaler un tel drame dans les médias;

2) La décision de mettre fin à ses jours est une décision personnelle et elle n'a pas à être connue du public;

3) Le fait de rendre publics les motifs et les détails du suicide d'un jeune peut en inciter d'autres à imiter un tel geste par désespoir de la vie, plusieurs adolescents jugeant le suicide de l'un des leurs comme un acte héroïque.

En contrepartie, d'autres raisons autorisent les médias à rapporter les cas de suicide dans certaines circonstances : 1) lorsque le suicide est commis dans un lieu public; 2) lorsque la personne qui se suicide est un personnage public; 3) lorsque le suicidé choisit de poser son geste pour protester publiquement contre telle ou telle situation; 4) lorsqu'un ou des suicides est ou sont d'intérêt public; 5) lorsque un ou des suicides représente(nt) un phénomène de société.

La plupart des médias d'information responsables sont toujours mal à l'aise quant à l'attitude à adopter lorsque survient un suicide qui paraît être d'intérêt public. Les journalistes, comme les responsables des médias, sont aussi des pères et des mères de famille qui, lorsqu'ils ont à traiter d'un cas de suicide, s'interrogent : et si c'était mon fils, ma fille, mon enfant, mon mari, mon épouse? Serais-je favorable à ce que le suicide de l'un des miens soit étalé sur la place publique? Heureusement, dans le cas des jeunes suicidés fréquentant l'école de Coaticook, la plupart des médias, sauf un quotidien de Montréal, n'ont pas cité les noms des mineurs qui se sont enlevé la vie. La Presse a comme politique de ne pas citer les noms des suicidés, sauf s'il s'agit d'un personnage public, si le suicide est effectué sur la place publique ou si le suicidé souhaitait rendre public son motif.

Dans le cas de Coaticook, le directeur de l'école La Frontalière, M. Pierre Benoit, m'affirmait cette semaine que 90 % des médias avaient agi de façon

professionnelle dans la relation des faits et dans leurs reportages.

Outre de rapporter les faits, les médias ont aussi un rôle à jouer pour collaborer à la prévention du suicide. Lorsque surviennent des drames comme ceux que viennent de vivre les citoyens et surtout les jeunes de la région de Coaticook, les responsables des organismes de prévention du suicide veulent que de tels événements soient une occasion d'informer, d'éduquer, de sensibiliser le public sur les causes et sur les moyens à prendre pour prévenir le suicide.

À l'école La Frontalière, ce qui vient d'être vécu a suscité une solidarité sans pareil entre direction, professeurs et élèves, de même qu'une plus grande écoute et une plus grande compréhension des parents envers leurs jeunes. Il ne faut pas taire ce sujet et feindre d'ignorer sa réalité. Il faut en parler ouvertement, dans les familles comme dans les médias. Tout est dans la façon de le faire afin d'aider plutôt que de nuire. C'est dans cet esprit que, chaque année, La Presse offre sa collaboration et sa contribution aux organismes de prévention du suicide en développant l'une ou l'autre des thématiques reliées à la prévention de suicide. Cette année, à l'occasion de la toute prochaine Semaine provinciale de prévention du suicide, du 9 au 15 février, La Presse, sous la signature de sa journaliste Anne Richer, consacrera des reportages à un thème particulier relié au suicide.

Bon courage aux familles, aux proches, aux élèves, aux organismes d'entraide et à toutes les personnes qui ont partagé les drames récents des jeunes suicidés de la région de Coaticook. Nos sympathies.

Claude MASSON
Éditeur adjoint

Le joual et le basketball

PARIS — J'espère que ceux qui rêvent encore de faire du « québécois », plutôt que du français, la langue nationale du Québec, auront suivi la récente polémique sur le « Black English ».

Tout a commencé, fin décembre, alors que le Unified School District de Oakland, ville à majorité noire située en banlieue de San Francisco, a décidé que le Black English serait hissé au niveau d'une langue « nationale », distincte de l'anglais, au même titre que l'espagnol ou le chinois.

Le « Black English », aussi appelé « Ebonics », est le dialecte des ghettos, en partie hérité de l'époque de l'esclavagisme.

Il se caractérise, selon l'Associated Press, par une cinquantaine d'éléments. Ainsi, l'utilisation non conforme de l'infinitif du verbe être, comme dans « he be going to work », au lieu de « he is going to work » ; la disparition des consonnes finales, comme dans « han » au lieu de « hand » ; l'utilisation du mot « done » pour indiquer qu'une action a bien été faite, comme dans « he done did it », au lieu de « he did it » ; la disparition du phonème « ng », comme dans « wal-kin' » au lieu de « walking ».

Cette dernière caractéristique, faut-il dire, est assez répandue dans la langue parlée familière. Dans la bonne vieille tradition populiste américaine, l'ancien président George Bush laissait tomber les terminaisons en « ng », pour se faire pardonner ses origines bourgeoises. Les sons du « Black English » se retrouvent aussi dans le blues, le jazz et le rap, mais la grande Billy Holliday aurait été bien étonnée d'apprendre qu'elle parlait autre chose que l'anglais.

Il va de soi que le Black English n'est pas une langue écrite. Tous les grands écrivains noirs américains écrivent en anglais. Ce n'est pas non plus la seule « langue » comprise par les Noirs des ghettos, eux qui suivent sans problème les émissions de la télé améri-

caine qui sont toutes en langue standard, y compris celles qui sont animées par des Noirs. Inutile de dire que ce n'est pas non plus la langue des Noirs de classe moyenne, qui sont plus nombreux qu'on ne le croit.

Il s'agit en somme d'un phénomène socio-culturel qui est loin d'être limité aux ghettos noirs. Toutes les régions ont leurs accents et leurs particularismes. Les communautés blanches isolées des Appalaches, tout comme la banlieue parisienne et les hameaux français, ont eux aussi leur argot ou leur patois, comme on voudra. Le phénomène n'est pas sans rappeler le joual par rapport au français standard du Québec. Dans tous ces cas, il s'agit non pas d'un système linguistique distinct, mais d'une corruption de la langue maternelle — d'un dialecte parlé occasionnellement, jamais écrit, que seul votre voisin peut comprendre, et dont la pratique exclusive vous enferme effectivement dans un ghetto.

Revenons à nos commissaires d'Oakland. L'idée était qu'en donnant au Black English le statut de « langue seconde », la commission scolaire aurait droit aux subventions fédérales destinées à l'enseignement de l'anglais aux groupes minoritaires, comme les immigrants mexicains ou chinois en Californie.

L'autre motivation était de redonner de la « fierté » aux jeunes des ghettos, en espérant que cela améliorerait leurs performances scolaires. L'idée générale : les élèves devraient être encouragés à cultiver fièrement leur dialecte comme langue d'origine, tout en étant graduellement initiés à l'anglais standard.

Certes, on comprend que le passage du Black English à l'anglais standard doit pas-



Lysiane GAGNON

ser par des stratégies pédagogiques particulières, et surtout pas par l'humiliation, mais fallait-il pour autant élever le dialecte au niveau de l'espagnol, quitte à donner aux jeunes l'impression que le Black English est une langue aussi complète que l'anglais, que l'anglais ne sera pour eux qu'une langue seconde, et qu'ils sont, à l'instar des petits immigrants mexicains et chinois, des immigrants dans leur propre pays ?

J'entends d'ici les applaudissements de ceux qui, depuis les premières polémiques des années 60 sur le « joual », rêvent de faire du français standard la langue seconde des Québécois, leur langue maternelle étant... le joual, bien entendu, ou quelque autre équivalent régional !

Mais les mêmes seront attristés d'apprendre qu'aux États-Unis, ce n'est pas la droite, ni même la gauche « blanche », qui a tué l'idée. C'est Jesse Jackson : la gauche noire, l'homme qui est aujourd'hui le principal leader moral de la communauté noire américaine. Jackson a des défauts, mais s'il y a une chose qu'on ne pourra jamais lui reprocher, c'est bien de ne pas prendre à cœur l'avancement de sa communauté.

Il ne s'était pas passé trois jours depuis le vote de la commission scolaire d'Oakland, que le leader noir dénonçait violemment l'initiative sur les ondes de la NBC.

« Je comprends la motivation qui est derrière cette décision, dit-il, mais c'est une démission inacceptable, presque une honte. » (« Un acceptable surrender, borderlining on disgrace »).

Et le pasteur d'enjoindre la commission

scolaire d'Oakland de changer sa décision pour ne pas devenir la risée du pays. Ce dont les jeunes Noirs ont besoin, affirme-t-il en substance, c'est d'apprendre la langue standard, celle sans laquelle ils ne pourront jamais décrocher un diplôme universitaire, encore moins « un job à la NBC ».

Évoquant le jeu le plus populaire chez les jeunes Noirs américains, Jackson compare l'initiative d'Oakland à celle d'un entraîneur qui rabaisserait le panier de basketball pour accommoder les moins bons joueurs.

« Ce que nous exigeons, c'est que le panier soit à dix pieds et qu'il ait la même circonférence pour tous. On ne va pas rabaisser l'enseignement du basketball, on ne va pas non plus rabaisser l'enseignement de l'anglais, de la science et de la littérature. »

Jackson rejette l'idée que les normes scolaires soient abaissées pour les jeunes Noirs — ce qu'il appelle « teaching down to our children ».

« Teaching down. » Une magnifique expression, hélas ! sans traduction littérale en français. « Teaching down », ou la condescendance. L'élève est « en bas », et il y restera puisque c'est à ce niveau qu'on va lui enseigner.

La sortie de Jackson a eu un impact énorme. Le lendemain — c'était le 26 décembre, preuve que l'affaire était assez explosive pour justifier un branle-bas de combat le jour de Noël au sein de l'administration Clinton — le secrétaire d'État à l'Éducation, Richard Riley, annonçait que les fonds fédéraux ne serviraient pas aux organismes scolaires qui mettent sur un pied d'égalité la langue anglaise et une « forme non standard » de l'anglais.

Ainsi fut tuée dans l'oeuf l'une de ces idées folles qui, sous prétexte d'aider les milieux défavorisés, ne contribuent qu'à les enfoncer dans la marginalité. Fin. « The End. » « Happy Ending. » You hou ! Y a-t-il quel- qu'un qui a suivi cette affaire à la CEQ ?

Fin de saison parlementaire...



Chantal Hébert

du bureau de La Presse
OTTAWA

Il est encore trop tôt pour savoir si le Canada ira aux urnes au printemps ou à l'automne mais, dans un cas comme dans l'autre, le Parlement actuel entame, à compter du lundi 3 février, sa dernière tranche de vie.

À moins d'un cas de force majeure, même si les élections finissent par se faire attendre jusqu'en octobre, les députés ne seront vraisemblablement pas rappelés de nouveau à Ottawa après l'été.

D'ici quelques mois, l'un des Parlements les plus étranges de l'histoire canadienne aura donc fait son temps. Que faudra-t-il retenir de l'expérience parlementaire sans précédent des dernières années ?

Résultat d'un cocktail de passions contradictoires, il faut d'abord constater que le mélange brassé par les électeurs, en 1993, n'a finalement été ni plus ni moins instable que les autres.

À l'approche du dernier droit avant les prochaines élections, les mêmes forces sont en présence, dans les mêmes rôles. Aussi saugrenue que l'idée ait pu paraître en 1993, le Bloc québécois a tenu le fort de l'opposition officielle au Parlement fédéral pendant tout un mandat.

En cours de route, trois des quatre partis d'opposition, les conservateurs, le NPD et le Bloc, ont changé de chef. C'est la moyenne normale pour un mandat. Par exemple, entre 1988 et 1993, les trois principaux partis aux Communes s'étaient donné un nouveau chef.

Ce vernis de normalité masque cependant une autre réalité. Il serait faux de prétendre que, depuis trois ans, la vie parlementaire continue comme si de rien n'était à Ottawa. Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'expérience a été plus enrichissante pour le débat politique québécois que canadien. Quelques exemples. En 1993, Jean Chrétien a ramené les li-

béraux au pouvoir avec un nombre important de nouvelles recrues. Pour autant, la cuvée libérale de 1993 a produit singulièrement peu de nouvelles étoiles à inscrire au firmament politique canadien. De tous les nouveaux élus libéraux de l'extérieur du Québec, seuls les noms d'Allan Rock et, à un moindre degré, de sa collègue albertaine Anne McLellan viennent facilement à l'esprit.

Paradoxalement, la voie rapide de l'accession aux plus hauts niveaux du gouvernement a plutôt passé par le Québec, une des deux seules provinces avec la Colombie-Britannique à avoir boudé la résurrection libérale. Trois des ministres actuels de Jean Chrétien, Lucienne Robillard, Stéphane Dion et Pierre Pettigrew, n'étaient même pas candidats aux dernières élections. Trois autres, Paul Martin, Martin Cauchon et Marcel Massé n'avaient jamais été ministres de leur vie. Haut lieu du débat politique canadien, la Chambre des Communes, quant à elle, est devenue une coquille presque vide.

En trois ans, le gouvernement Chrétien a utilisé 27 fois la guillotine pour couper le sifflet de l'opposition parlementaire. Les débats sur la société distincte, la nouvelle loi électorale et le nouveau régime éducatif de Terre-Neuve font tous partie de ceux qui ont ainsi été réduits impunément à leur plus simple expression.

Après avoir promis aux Québécois le vrai pouvoir à Ottawa, le Bloc a finalement eu un parcours parlementaire jonché de grosses distractions. À l'automne de 1994, le Bloc était mobilisé par l'élection du PQ. À l'hiver suivant, il y a eu la maladie de Lucien Bouchard, puis le référendum de l'automne 95, suivi au printemps du remplacement du chef-fondateur par Michel Gauthier. La rentrée de l'automne dernier a été marquée par le début de la crise au leadership du Bloc et celle du printemps le sera par une autre course à la direction.

Ces préoccupations étaient prévisibles. Ce qui est plus étonnant, c'est que ce vide relatif n'a pas été comblé. Ainsi, l'expérience des trois dernières années aura au moins appris aux Canadiens que Preston Manning n'est pas une bête parlementaire. En trois ans, le chef réformiste n'a jamais

réussi à prendre ses aises aux Communes. Depuis l'automne dernier, M. Manning est systématiquement absent de la Chambre où la députée Deborah Gray le remplace. Plus récemment, il laissait même savoir que c'est toute sa formation qui en aurait sougé des Communes.



Preston Manning

Si le chef réformiste boude la Chambre, celle-ci a boudé le Parti conservateur. Sans droit de parole régulier parce que le P C n e compte pas assez de députés pour y être reconnu officiellement, le chef conservateur s'en est largement désintéressé. Au cours du dernier mandat, M. Charest a manqué presque tous les votes importants aux Communes, y inclus celui qui portait sur la reconnaissance du Québec comme société distincte.

De son côté, le NPD a poussé encore plus loin, se dotant d'un chef, Alexa McDonough, qui, non seulement n'a pas de siège aux Communes, mais qui n'a manifesté aucun empressement à s'en dénicher un avant les prochaines élections.

En rétrospective, le Parlement qui terminera sous peu ses jours aura été l'un des plus dysfonctionnels de l'histoire du Canada. C'est l'opposition souverainiste qui a fourni aux Canadiens la plus vigoureuse défense d'institutions aussi canadiennes que les Casques bleus, Radio-Canada ou l'universalité des programmes sociaux. Ces débats n'ont forcément eu lieu qu'en français, et, à cause de la vocation du Bloc, leur portée a été limitée. La situation a déséquilibré le rapport de forces au sein du gouvernement et a contribué à le « déconnecter » d'une partie importante de l'opinion... dans le reste du Canada.

En 1993, l'idée que le Québec venait d'affaiblir considérablement son influence sur la scène nationale en optant pour le Bloc faisait largement consensus dans le reste du Canada. À voir aujourd'hui comment les deux grands courants politiques qui s'opposent au Québec sont amplement représentés à tous les niveaux et des deux côtés de la Chambre des communes, un observateur non averti n'aurait pas tort de penser que le résultat de les dernières élections fédérales a aliéné une partie de la population canadienne, mais que ce n'est pas celle du Québec.

Crise sans précédent à Radio-Canada

AL JOHNSON, PIERRE JUNEAU, TONY MANERA et LAURENT PICARD

Les auteurs sont tous d'anciens présidents de Radio-Canada.

Ces jours-ci, à Québec, le caucus libéral fédéral se réunissait pour discuter du budget et pour préparer les prochaines élections. Il faut espérer que les élus libéraux se sont penchés sur la crise sans précédent à laquelle est confrontée la Société Radio-Canada.

La politique annoncée dans le livre rouge du PLC, en 1993, exprimait un appui clair en faveur d'une Société Radio-Canada solidement établie et adéquatement financée. La ligne poursuivie par la suite a dévié de cette position afin d'appliquer à Radio-Canada la nouvelle politique fiscale du gouvernement. Qui plus est, on applique à Radio-Canada des compressions beaucoup plus sévères que celles qui sont imposées à l'ensemble des programmes gouvernementaux. Et, en fait, on poursuit ce que faisait le gouvernement précédent, depuis 1984, mais en accélérant la tendance. Ces compressions dépassent même maintenant celles qui avaient été prévues par le Parti de la réforme dans son programme de 1993.

En conséquence, le pouvoir d'achat représenté par la contribution du gouvernement au financement de Radio-Canada a diminué de 38 %, depuis 1985. Cette subvention, en soi, apparaît importante, mais il faut l'évaluer en fonction du mandat de radio et de télévision de Radio-Canada et rappeler que l'institution doit offrir des services en français, en anglais et dans de nombreuses langues autochtones. Et ceci, dans un pays qui, à cause de ses distances, exige plus d'antennes et d'émetteurs par habitant qu'aucun autre pays au monde.

Le Canada dépense actuellement beaucoup moins pour la radiodiffusion publique que la majorité des pays développés : 32 \$ par habitant par année, pour desservir ce vaste pays. À titre d'exemple, rappelons que la Belgique dépense 58 \$, le Royaume-Uni, 60 \$, le Japon, 56 \$ et la Suisse, 109 \$.

Toutes ces données ont été confirmées par des experts indépendants.

Le manque à gagner que subit Radio-Canada l'oblige à maintenir un tel niveau de publicité commerciale, pour financer ses télévisions françaises et anglaises, que ses choix en matière de programmation en sont inévitablement faussés.

Nous, qui avons dirigé la SRC à travers des époques très différentes les unes des autres, sommes d'avis qu'il est dorénavant impossible pour elle de remplir adéquatement le mandat que lui confie la Loi sur la radiodiffusion canadienne — mission jugée essentielle quant à l'existence de ce pays par tous les gouvernements, depuis la création de la Société par Mackenzie King, il y a soixante ans.

Pourtant, nous avons toujours besoin de savoir, de compréhension du monde complexe où nous vivons, de son évolution, des cheminements de cet immense pays et de ses composantes. Ce n'est pas le moment de réduire davantage les moyens d'expression de ceux qui ont le talent voulu pour dire les inquiétudes et les espoirs de leurs concitoyens.

Ce n'est pas non plus le moment de réduire ou d'éteindre les voix régionales éloignées des centres de décision et privées des moyens culturels des grandes

métropoles.

Cette institution qui amplifie nos voix, celles de nos créateurs, de nos entrepreneurs, de tous les acteurs de notre société est plus nécessaire que jamais dans ce monde concurrentiel où il nous faut prendre place, où la technologie abolit les frontières et où le tapage envahissant des ondes américaines risque de brouiller nos propres discours et dialogues.

Si — comme certains le prétendent — une télévision ou une radio publique ne sont plus nécessaires, comment expliquer que des pays comme la France, l'Angleterre, l'Allemagne, le Japon ou l'Australie les croient toujours essentielles ? Même aux États-Unis, la tentative de Newt Gingrich de couper les vivres à PBS a provoqué une tempête nationale.

La radio et la télévision française de Radio-Canada, en soutenant plusieurs générations de créateurs, ont contribué au développement d'une culture française vigoureuse et l'on peut se réjouir du fait qu'elle ait pris sa place dans la culture du reste du monde. Il s'agit sans aucun doute du plus important moyen d'expression de la culture et du développement francophone en Amérique du Nord.

Quant aux réseaux anglais de radio et de télévision, leur rôle est crucial. La télévision anglaise, par exemple, est la seule qui offre, en heures de pointe en soirée, une programmation en majorité canadienne. Quatre-vingt-sept p. cent des personnes qui syntonisent la télévision anglaise de Radio-Canada aux heures de pointe regardent des émissions canadiennes.

Or, les coûts de production d'émissions canadiennes par rapport aux coûts d'achat d'émissions américaines rendent impossible aux diffuseurs privés de jouer le même rôle, même avec d'importantes subventions. Seulement 17 % des auditeurs réunis aux heures de pointe regardent des émissions canadiennes aux réseaux privés anglophones. Sans la télévision anglaise de la SRC, la présence canadienne sur nos écrans de télévision serait très faible.

Nous savons mieux que quiconque que la SRC n'est pas sans défaut. Peu d'institutions le sont. Nous notons néanmoins avec inquiétude l'érosion de sa capacité d'agir avec l'indépendance, l'intégrité et le niveau de créativité que toute société avancée doit attendre d'un radiodiffuseur public. Les compressions de budget l'obligent, d'une part, à se retirer en grande partie des régions et, d'autre part, à amoindrir la qualité et la quantité de sa programmation originale au moment même où il faudrait l'améliorer et l'augmenter.

Nous considérons qu'il est crucial pour le Canada que le gouvernement revienne à sa propre philosophie au sujet de l'importance plus grande que jamais de la culture au Canada, et du rôle central d'une Société Radio-Canada solidement établie et adéquatement financée. Le premier pas dans cette direction consisterait à supprimer les compressions additionnelles prévues pour 1997 et 1998.

La suite consisterait à mettre en place une politique de financement stable et à long terme pour cette entreprise publique : une entreprise nécessaire, non seulement pour elle-même, mais nécessaire et indispensable pour tous les citoyens de ce pays.

Plus

Il y a 70 ans, le téléphone rapprochait les continents

UNE PAGE D'HISTOIRE



Pierre Vennat

Un vendredi matin de janvier 1927, il y a 70 ans, W.-S. Gifford, président de l'American Telephone and Telegraph, de New York et sir G.-Evelyn-P. Murphy, secrétaire d'État aux Postes dans le gouvernement britannique, à Londres, écrivaient une page d'histoire en se parlant par téléphone.

Les deux, chacun dans leur bureau, malgré le décalage horaire, et à 8 500 milles (13 600 kilomètres) de distance, avaient en effet réussi à converser par téléphone et à s'échanger de bons vœux pour l'année qui débutait. La chose semblerait banale aujourd'hui mais, à l'époque, il s'agissait d'une première mondiale. Les deux hommes venaient, en effet, de réaliser le premier appel interurbain transatlantique de l'histoire.

L'événement était considéré si extraordinaire que *La Presse* en avait fait sa manchette sous le titre : « La radiophonie transatlantique devient un fait accompli » et son rédacteur anonyme, emporté par son enthousiasme, avait écrit pour sa part qu'« un rêve de savants est devenu aujourd'hui une réalité, quand le service de radiotéléphonie commercial a été formellement inauguré ». C'était bien avant le cellulaire !

Le rêve n'était pas encore, toutefois, à la portée de toutes les bourses. Loin de là. Il en coûtait alors, en effet, 25 \$ la minute pour appeler de l'autre côté de l'Atlantique. Et pour donner une idée de ce que ce 25 \$ pouvait représenter à l'époque, rappelons que *La Presse*, qui se vend aujourd'hui 60 cents, taxes en

sus, se vendait alors 2 cents. Les deux hommes n'avaient pas choisi un jour idéal pour inaugurer ce nouveau service. En effet, il faisait froid et il neigeait ce jour-là sur l'Amérique du Nord et le mauvais temps qui sévissait depuis quelques jours avait même retardé cette première conversation transatlantique.

Mais ce matin-là, 7 janvier 1927, le président Gifford décrocha son combiné, demanda au téléphoniste : « Pouvez-vous me mettre en communication avec sir Evelyn Murray à Londres ? » et, quelques secondes plus tard, le dignitaire britannique était en ligne.

On entendait clairement le « bonjour » du Britannique à son interlocuteur américain. Mais par la suite, la statique causa des problèmes et à plusieurs reprises un des deux hommes eût à dire : « Je vous demande pardon », tout en tendant l'oreille pour saisir la conversation.

Après un temps, toutefois, les choses s'améliorèrent et M. Gifford put dire à sir Evelyn que, grâce au nouveau service, les deux pays devenaient comme voisins malgré les distances. American Telephone and Telegraph remercia les autorités postales britanniques pour leur coopération.

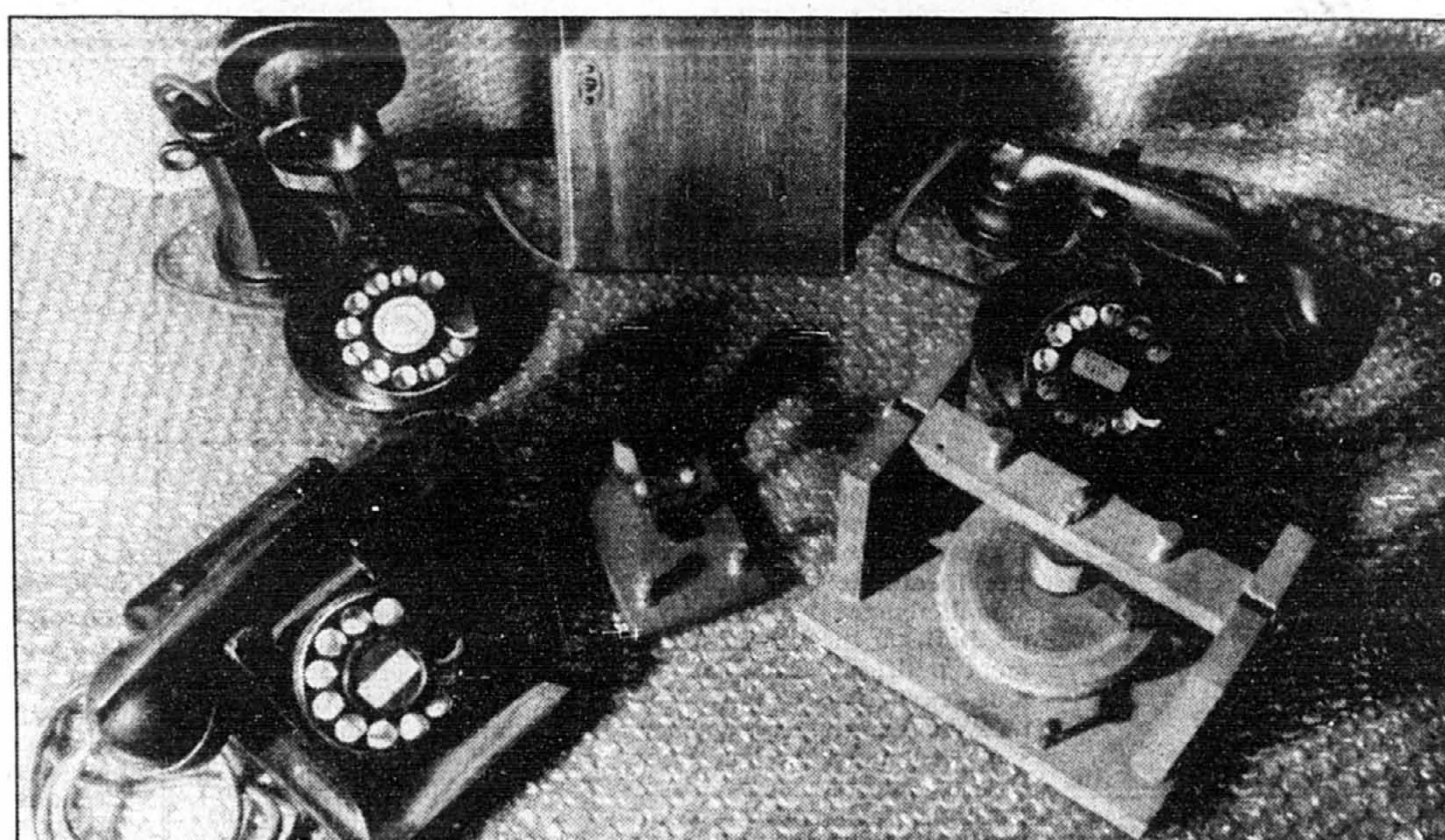
Dès que cet appel symbolique fut terminé, le service commercial se mit à fonctionner mais les autorités ont toujours refusé de publier le nom de la première personne à se servir du nouveau service à des fins personnelles. Quant à l'historique conversation entre sir Evelyn Murray et W.-S. Gifford, elle dura cinq minutes et quelque trente dirigeants de la compagnie de téléphone et une multitude de journalistes purent l'entendre, grâce à des casques d'écoute.

Quelques minutes plus tard, l'agence de presse américaine Associated Press se servait du nouveau service pour la première fois, alors que le correspondant de l'agence à Londres acheminait à New York, pour la première fois, une nouvelle par téléphone.

Celle-ci concernait justement le Canada puisqu'il s'agissait de l'horaire de voyage du Prince de Galles (futur Édouard VIII) aux États-Unis et au Canada.



Même si ce n'est pas lui qui réalisa la première conversation téléphonique outre-mer en 1917, Alexander Graham Bell réalisa lui-même la première conversation interurbaine, entre Brantford et Paris (Ontario) le 10 août 1876, au moyen de fils accrochés aux piquets des clôtures.



Vestiges d'une autre époque. À droite, le premier appareil à avoir transmis la parole humaine.

Le téléphone à Montréal dès 1878

Alexander Graham Bell aurait inventé le téléphone en 1876. À peine deux ans plus tard, Montréal possédait déjà un embryon de système téléphonique, établi grâce à cinq jeunes gens qui, après avoir entendu parler de l'invention de Bell, décidèrent de s'en servir avant qu'elle ne se répande comme une traînée de poudre.

Cette histoire, quasi incroyable, ne fut racontée par *La Presse* que le 27 janvier 1912, 34 ans plus tard, après qu'un journaliste eût rencontré ces premiers cracks des télécommunications.

« Autant la vue d'un avion, voltigeant légèrement dans l'atmosphère, nous empoignait naguère d'un enthousiasme délirant, au-

tant jadis, lorsqu'il fit son apparition, le téléphone souleva l'intérêt intense de tout le monde. Aussi l'un des premiers systèmes téléphoniques, tout primitif qu'il était, lorsqu'il fut installé à Montréal en 1878, excita-t-il une curiosité extrême », écrivait le journaliste.

Ce sont cinq jeunes gens, camarades très intimes, qui eurent l'idée

de communiquer ensemble par le moyen du téléphone. Alexander Graham Bell venait de présenter son invention à l'Exposition de Philadelphie. Un jeune électricien canadien, Mathias Jannard, réunit ses amis et leur proposa d'établir un système téléphonique à Montréal, en suivant les principes exposés outre-frontières par Bell. L'idée fut adoptée et l'on se mit à l'oeuvre.

L'électricien Jannard fut nommé « ingénieur en chef » et bientôt, il put communiquer par téléphone avec ses amis, MM. Louis Danseur, le Dr Sydney Craig, M. Arthur Dauphin (qui devint plus tard un des premiers gérants de la compagnie Bell Telephone au Québec) et Georges Bélanger, du magasin de meubles H. Labelle et Cie, où on avait installé le central.

Tous ces « abonnés » étaient du même quartier. Mais installer les fils nécessaires au bon fonctionnement de ce système téléphonique rudimentaire n'avait pas été une mince affaire.

À l'époque, les rues du quartier où fut installé le dit système (de Sanguinet à Saint-Hubert, et de Sainte-Catherine à ce qui est aujourd'hui le boulevard René-Lévesque), n'étaient pas peuplées comme aujourd'hui et il y avait beaucoup de lots vacants. Il y avait même des vergers et les poteaux faisaient défaut. On remédia à la situation en attachant solidement les fils aux cheminées et en les isolant par des bouts de boyau en caoutchouc. Le fil de retour communiquait avec les tuyaux de l'aqueduc municipal et donnait un circuit parfait.

L'instrument pour la réception et l'envoi d'un message consistait en une petite boîte en acajou, munie d'une ouverture qui servait à la fois à la transmission et à la réception. Il fallait parler chacun son tour.

Georges Bélanger racontait à *La Presse*, près de 35 ans plus tard, que l'on entendait très bien dès le début.

Ce réseau artisanal de téléphone était un sujet intarissable de conversation et nombre de visiteurs venaient chaque jour se payer le luxe d'une conversation au moyen de la petite boîte d'acajou. On avait même rapproché l'appareil d'un piano et les abonnés pouvaient de temps à autre écouter un air à la mode... en autant que le pianiste soit disponible.

Le terrorisme n'est pas mort au Chili

NICOLAS MESLY
collaboration spéciale, SANTIAGO

La spectaculaire évasion en hélicoptère d'une prison à sécurité maximale de quatre dirigeants du Front Manuel Rodríguez (FMR), le 30 décembre dernier à Santiago, a balayé d'un coup le discours de fin d'année du président Frei. Ce dernier a reporté et modifié son allocution, dont les thèmes touchaient la croissance économique et les progrès sociaux réalisés au pays, pour y inclure un long paragraphe sur la lutte au terrorisme.

Tout comme son homologue, le péruvien Alberto Fujimori, les deux dirigeants ont baissé la garde devant un terrorisme qu'ils croyaient avoir mis hors de combat en embrassant, entre autres, des politiques de marché libre.

Si l'évasion des quatre dirigeants du FMR au Chili n'a pas l'envergure internationale de la sensationnelle prise d'otages du mouvement révolutionnaire Tupac Amaru qui perdure au Pérou, l'organisation porte un coup bas au gouvernement démocratique d'Eduardo Frei. Quelques jours après la fuite de Mauricio Hernandez, Ricardo Palma, Pablo Muñoz et Pablo Ortiz, le FMR émettait un communiqué selon lequel le groupe « se réorganisait pour appuyer la lutte sociale ».

Le Front Manuel Rodríguez, du nom d'un guérillero chilien qui combattit le joug de l'Espagne, est né au début des années 80 pour combattre le régime du général Augusto Pinochet. L'un des évadés, Mauricio Hernandez, était l'un des principaux artisans de l'attentat perpétré contre le général Pinochet en 1986. (Un des membres de sa cellule travaillait comme portier à l'ambassade du Canada). Le FMR était considéré comme l'aile armée du Parti communiste chilien. Le groupe a continué de perpétrer des « actes terroristes » sous le nouveau régime démocratique en place depuis 1990.

Mauricio Hernandez puisait une double peine à perpétuité en compagnie de Ricardo Palma pour l'assassinat en avril 1991 du sénateur désigné Jaime Guzmán. Ce dernier avait été un des principaux architectes de la nouvelle constitution chilienne, adoptée en 1980, qui consacrait les pouvoirs du général Pinochet. Le sénateur était aussi le fondateur du parti de droite UDI, « Union Demócrata Independiente ».

En plus du meurtre du sénateur Guzmán, les deux hommes étaient responsables de plusieurs assassinats de militaires et de carabiniers en guise de « règlement de comptes » avec la dictature. Hernandez et Palma sont aussi les auteurs de l'enlèvement en 1991 du fils du magnat de la presse chilienne, Agustín Edwards. La crise avait pris fin avec le

versement d'une rançon, dont le montant n'a jamais été révélé, mais estimée à plusieurs millions de dollars. Cette somme aurait permis en partie de financer les activités du FMR.

L'évasion

L'évasion, minutieusement planifiée et digne d'un film d'action, a laissé pantois tout l'appareil judiciaire chilien. Un hélicoptère s'est immobilisé en vol au-dessus du patio du pénitencier entre les miradors. Les détenus, en promenade, ont sauté dans un filet qu'un acolyte avait laissé pendre de l'appareil pendant qu'il arrosait les gardes avec des rafales de M16. L'opération a duré moins de trois minutes.

L'appareil, un Bell Long Ranger 306, avait été loué à l'entreprise « Helifire » par quatre membres du FMR sous prétexte de faire un voyage touristique dans le sud du pays. Une fois en vol, une des terroristes a simulé des vomissements. Le pilote a dû atterrir et a été ligoté au sol près d'une ferme qui servait de point de chute au commando. Le temps de blinder le dessous de l'appareil avec des feuilles de métal et l'hélicoptère entreprenait son audacieuse mission en rase-mottes pour éviter les radars.

En moins de vingt-quatre heures, les ministres de la Justice et de l'Intérieur, Soledad

Alvear et Carlos Figueroa, ont offert leur démission, toutes deux refusées par le président. Jusqu'ici une seule tête a roulé, celle de Claudio Martínez, directeur de la gendarmerie et responsable de la sécurité des pénitenciers. Mais les députés de l'UDI en demandent plus, de même que le propre général Pinochet qui siège sur le Conseil général de sécurité convoqué par le gouvernement la semaine dernière.

L'opposition s'explique mal comment l'hélicoptère des fuyitifs, qui se trouvait à la hauteur du tir croisé des miradors, n'ait reçu que quatre projectiles alors que les gardes, une fois la surprise passée, auraient répliqué au feu terroriste avec une salve de 188 balles tirées par des fusils Uzi. L'autre interrogation soulevée est pourquoi seuls ces quatre détenus marchaient sur le patio au moment de l'opération. Un ministre spécial a été nommé pour mener une enquête.

Toujours selon l'opposition, cette spectaculaire évasion est due au relâchement des mesures de sécurité dans la prison à sécurité maximale sous le régime démocratique. La ministre Soledad Alvear a rétorqué que 49 membres terroristes du FMR et du MIR (Movimiento Izquierda Revolucionaria) se sont échappés sous le régime du général Pinochet, incluant certains qui avaient participé à son attentat raté. Les autorités ne savent pas si les quatre dirigeants du FMR évadés ont fui le pays.

Plus

Fin d'hiver houleuse pour la « révolution du bon sens »



Gérald LeBlanc

À la semaine du grand chambardement, a succédé la semaine de la grande confusion en Ontario, où les conservateurs de Mike Harris continuent à faire la « révolution du bon sens ».

— Les commissions scolaires de Toronto menacent de recourir aux tribunaux pour contester leur perte de pouvoir de taxation pour financer les écoles.

— Un groupe mené par John Sewell, un ancien maire de Toronto, attire 1 500 protestataires dans une église, transformée en temple de la démocratie, bafouée par les cow-boys du bon sens.

— Le ministre des Affaires municipales, Al Leach, est trouvé coupable d'outrage à l'Assemblée législative pour avoir dépensé 300 000 \$ de fonds publics pour l'impression et la distribution de tracts décrivant comme déjà adoptés des projets de réformes devant encore faire l'objet d'audiences publiques.

— La Chambre de commerce métropolitaine de Toronto se joint à Centraide et à la ville de Toronto pour dénoncer, « comme vicié en principe », le renvoi aux municipalités du financement de l'aide sociale et de nombreux autres services sociaux.

— Mel Lastman, le puissant maire de North York, la deuxième grande ville de la communauté urbaine de Toronto, se rallie à la tenue d'un référendum sur la création d'une mégaville de 2,3 millions d'habitants.

— De retour du voyage d'Équipe Canada en Asie, le premier ministre Harris doit modifier le tir : on

attendra le résultat des référendums avant de faire adopter la loi sur la nouvelle ville de Toronto et le gouvernement s'engage à ne pas affamer les municipalités.

Un panier disparaté

Il y a tellement de choses dans le panier de réformes présenté par les conservateurs pour démêler l'enchevêtrement des responsabilités entre les divers ordres de gouvernement — « Qui fait quoi ? » — que les Ontariens se retrouvent tantôt pour et tantôt contre le terrible grand ménage.

Certains changements sont salués par la majorité des intervenants comme nécessaires et courageux. C'est le cas du nouveau système d'évaluation foncière, fondé sur la valeur marchande, qui mettra fin à un incroyable fouillis : de riches propriétés de Toronto n'ont pas été réévaluées depuis 1950.

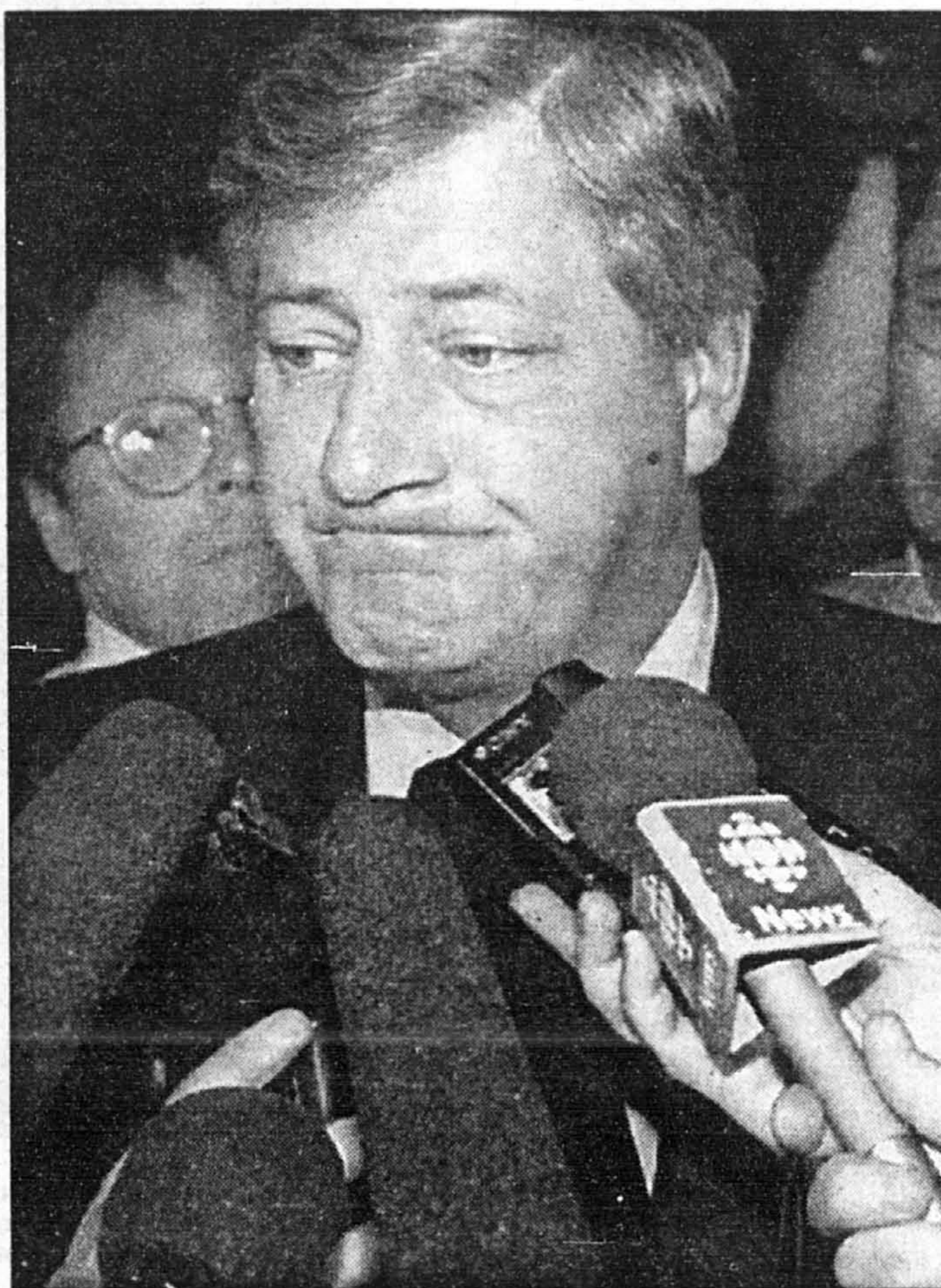
On s'entend aussi généralement sur la nécessité de ramener au niveau provincial le financement de l'éducation pour offrir les mêmes services aux riches d'Ottawa qu'aux pauvres du nord de la province, aux écoliers des écoles séparées qu'à ceux des écoles publiques.

Pour la fusion forcée des six villes de la communauté urbaine de Toronto en une mégapole de 2,3 millions d'habitants, certains sont pour et d'autres contre : la chambre de commerce et les trois quotidiens de Toronto appuient l'opération, en faisant valoir le prestige et le pouvoir de la nouvelle mégapole, que dénoncent les artistes et les groupes populaires, en déplorant la perte de sens communautaire pour les Torontois.

L'opposition est enfin à peu près généralisée à la décision de refiler aux municipalités le financement de secteurs impopulaires et sujets à de fortes variations, selon la prospérité du moment et selon la ville où l'on se trouve. En temps de récession en particulier, on craint que Toronto se retrouve dans la situation qui a conduit New York à la faillite.

Jésus le cow-boy

Il y a aussi la manière de procéder qui heurte profondément l'On-



Dès son retour du voyage d'Équipe Canada en Asie, le premier ministre Harris a dû modifier quelque peu le tir de certains de ses ministres.

tarien, habitué à la tranquille évolution plutôt qu'à la brutale révolution, fut-elle dictée par le bon sens.

« Finis les voyages en Floride pour les commissaires d'école », a dit John Snobelen en fixant à 5 000 \$ le plafond du futur salaire des commissaires. Imaginez le président de la future commission sco-

laire de Toronto qui recevra 5 000 \$ pour diriger un réseau fréquenté par plus de 300 000 écoliers !

« Il y a des coupes depuis que le Christ est un cow-boy » a renchéri le ministre des affaires municipales, Al Leach. Personne ne sait encore au juste ce qu'il voulait dire !

Après avoir dit que les municipalités recevraient une partie de la

taxe sur l'essence, le ministre des transports, Al Palladini, a dû corriger cette erreur de sa part.

« Pourquoi dépenser des millions à tenir des référendums dont nous ne tiendrons aucun compte ! » se plaisaient à répéter les gros canons du cabinet conservateur, jusqu'au retour du grand chef.

Au-delà de l'impression que de grands pans de l'offensive baignent dans l'improvisation, on souligne le caractère partisan de certaines réformes.

Toutes les études, y compris celles du groupe « Qui fait quoi ? » de David Crombie, ont mis le gouvernement en garde contre la tentation de refiler aux municipalités les secteurs mous des services sociaux. C'est exactement ce que fait le gouvernement et c'est la ville de Toronto qui risque d'écoper.

Toutes les études, y compris celle du groupe présidé par Anne Golden, insistent sur l'urgence de trouver un mécanisme pour coordonner l'action de l'ensemble du Golden Horseshoe : la communauté urbaine de Toronto (six villes et 2,3 millions d'habitants) et la couronne de la banlieue (une quinzaine de villes et près de deux millions d'habitants). Or, le gouvernement ne fait rien à ce chapitre mais force, sans consultation et sans ménagement, la fusion des six villes de la communauté urbaine de Toronto et la disparition de leur communauté urbaine.

Les coups durs sont portés à la communauté urbaine de Toronto tandis que les villes de banlieue s'en tirent à bon compte. Une caricature du *Globe* montrait cette semaine une course de démolition où la voiture 915 (le code régional de la couronne) tamponnait le 416 (code de la communauté urbaine de Toronto). Comme dirait Marc-Yvan Côté, Toronto (fief des libéraux et néo-démocrates) n'avait qu'à voter du bon bord comme l'a fait massivement la couronne du 915.

Une fin d'hiver houleuse en perspective, car la plupart des réformes mises sur la table par les conservateurs doivent être adoptées avant avril, de façon à permettre l'organisation des élections scolaires et municipales de novembre prochain.

Qui seront les médecins spécialistes de l'an 2000 ?

Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada tente de définir les qualités des médecins spécialistes du prochain siècle

FRANÇOISE CÔTÉ
collaboration spéciale

Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada a décidé de revoir l'ensemble de sa mission pour définir les qualités essentielles des médecins spécialistes de l'an 2000.

Un chirurgien québécois, spécialiste du cancer du sein, le Dr Luc Deschênes, directeur du département de chirurgie de l'Université Laval, est le nouveau président du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Au cours de son mandat de deux ans, il devra piloter la plus importante réforme de cette institution depuis sa fondation en 1929. Le Collège royal a pour mission d'assurer des soins de la plus haute qualité possible pour tous les Canadiens, au moyen d'une formation adéquate des jeunes médecins spécialistes.

Le Collège royal assure l'agrément des 53 spécialités enseignées dans 16 universités canadiennes, soit au total 600 programmes de formation universitaire. Chaque année il y a quelque 1 500 candidats aux examens du Collège. « C'est un véritable collège », dit le Dr Deschênes, un collège dont les cours sont donnés dans 16 universités. Dans chaque université, il y a un certain nombre de programmes de formation, qui sont la responsabilité d'un vice-doyen. Ces vice-doyens sont les interlocuteurs de choix du Collège, qui, de son côté, assure l'agrément des programmes de formation. »

Un défi ambitieux

Le Collège royal a décidé de faire une revue externe de toutes ses activités, de sa mission, de sa gouvernance et de ses responsabilités. « Cela n'a jamais été fait, dit le Dr Deschênes depuis la fondation il y a 68 ans. La revue stratégique a été

confiée à la firme de consultants Ernst & Young, de Montréal et de Toronto, qui doit produire un rapport d'ici un an. L'objectif visé est ambitieux : définir les qualités des médecins spécialistes de l'an 2000.

« Le Collège royal a toujours cherché à avoir des standards de qualité sans compromission. Mais avec l'évolution, pour ne pas dire la révolution actuelle dans les régimes de soins de santé, les médecins doivent se préoccuper de plus en plus de la pertinence de ce qu'ils font, cela veut dire le faire au meilleur coût possible », explique le Dr Deschênes.

Les réformes du système de santé ont d'importantes répercussions à tous les niveaux sur les facultés de médecine, sur les programmes de formation qui sont donnés habituellement dans les hôpitaux. Le Dr Deschênes cite le cas du Québec, où il y a le regroupement des hôpitaux d'enseignement dans des Centres hospitaliers universitaires, les CHU, où il y aura concentration des programmes de formation. « Cela va représenter un bouleversement considérable, dit le Dr Deschênes. On avait au Québec de 15 à 18 hôpitaux affiliés aux facultés de médecine. On va en avoir maintenant seulement quatre, soit un CHU par université. »

Transformer la pratique

« Cela représente un bouleversement majeur » note le président du Collège, qui explique que « sur le plan administratif, cela va amener une concentration de résidents. Et



M. Luc Deschênes.

cela ne se fera pas sans d'importantes répercussions sur les programmes de formation. De plus le virage ambulatoire va obliger à revoir le rôle de certaines spécialités. »

Le Dr Deschênes précise comment une grande partie de la pratique, qui se faisait avec des patients hospitalisés pendant plusieurs jours, devra être modifiée en tenant compte du fait que les patients sont hospitalisés que deux ou trois jours seulement. Ainsi, les résidents pourront difficilement suivre l'évolution des maladies. Cela va changer le mode d'apprentissage des futurs médecins spécialistes.

De concert avec la réforme de la structure hospitalière, il y a celle de la dispensation des soins. Actuellement, des négociations intenses se poursuivent sur tout ce qui concerne la délégation d'actes entre les différents corps professionnels. La délégation d'actes vise évidemment la réduction des coûts. Le Dr Deschênes considère « que ce qui peut

être bien fait au meilleur coût possible est ce qui doit être fait. »

En ce qui concerne la position du Collège royal des Médecins et des Chirurgiens du Canada sur les changements actuels dans les régimes de soins de santé, le Dr Deschênes déclare sans hésitation : « Jusqu'à présent, le Collège royal n'a eu aucun rôle politique. C'est un organisme qui s'occupe de la formation des médecins spécialistes et du maintien de leur compétence. Le Collège se préoccupe exclusivement d'une seule question : la qualité des soins est-elle en danger ? Cela pourrait peut-être signifier des messages à passer aux personnes en autorité, mais ce n'est pas le rôle traditionnel du Collège royal. »

En Amérique du Nord, le Collège royal des Médecins et des Chirurgiens du Canada est unique. Conçu en 1929 sur le modèle britannique, qui prévaut dans les pays du Commonwealth, il a cette particularité de regrouper dans un même organisme les chirurgiens et les médecins de toutes les disciplines spécialisées de la médecine. Il a regroupé sous un même toit le mécanisme d'accréditation des programmes de formation, celui de l'examen des titres des candidats et la responsabilité des examens. « Le Collège royal assume donc un rôle important dans le développement de la médecine au Canada », affirme son président qui précise que, parmi les quelque 30 000 membres actuels, environ 25 000 sont au Canada. Les 5 000 autres vivent en grande majorité aux États-Unis.

Une carrière bien remplie

Le nouveau président du Collège est né à Québec, fils du Dr Rodolphe Deschênes, l'un des six premiers médecins hygiénistes qui ont été les pionniers du réseau des Unités sanitaires au Québec dans les années 30.

Le Dr Luc Deschênes étudie la

médecine à l'Université Laval, où des professeurs lui font découvrir les beaux côtés de la chirurgie. Son cours terminé, il choisit d'aller se spécialiser en Angleterre, et en France.

De retour au Québec après un crochet aux États-Unis, il décide de s'attaquer au cancer du sein qui est la principale cause de mortalité chez les femmes. De concert avec une collègue française, le Dr Jacqueline Fabian, qui a étudié à l'Université Havard, il établit une clinique des maladies du sein à l'Hôpital du Saint-Sacrement, à Québec, en 1970.

Au cours des dix premières années « nous avons soigné près de 3 500 femmes. Je pense que c'est le concept de travail en équipe qui fut très important. Il y a des omnipraticiens, des travailleurs sociaux, des pharmaciens, des infirmières, des chirurgiens et des oncologues qui travaillent ensemble. Je pense que les femmes aiment être soignées dans un milieu comme celui-là », dit le Dr Deschênes, qui pour la durée de son mandat de deux ans comme président du Collège, doit réduire son travail clinique. « Mais la relève est assurée », dit-il.

Aujourd'hui grand-père comblé, le président du Collège royal est heureux de voir que son fils, le Dr Jean Deschênes, pathologiste à l'Hôpital Notre-Dame, poursuit la tradition familiale en médecine.

Le Dr Luc Deschênes est le 34e président du Collège royal des Médecins et des Chirurgiens du Canada. Cinq autres chirurgiens québécois ont assumé la présidence du Collège royal depuis sa fondation en 1929 : Alfred Bazin (1935-37), Édouard Dubé (1951-53), Jacques Turcot (1968-70), Bernard Percy (1980-82) et Jean Couture (1984-86).

La difficile renaissance de la presse bosniaque

Mathieu Perreault

collaboration spéciale

lian, est fantastique. L'absence de publicité y est pour beaucoup : la lecture d'une analyse ou d'un texte d'opinion n'est pas interrompue par la photo d'une bouteille de parfum.

Les étrangers

L'arrivée des consultants étrangers a perturbé la dynamique du retour à la paix. « Certains journalistes de TVIN m'ont confié qu'un mot d'ordre est apparu avant les élections : il fallait éliminer des reportages le mot « agression », soutient M. Lapointe. Les occidentaux voulaient hâter la réconciliation nationale. On exige des Bosniaques des qualités qui nous font parfois défaut : on n'a qu'à penser aux relations entre francophones et anglophones. De plus, sans vouloir comparer les deux conflits, le révisionnisme est toujours honni en ce qui concerne l'holocauste. Un deuil collectif s'accommode bien mal de la langue de bois diplomatique.

« En Republika Sprska, où les médias sont beaucoup plus étatisés qu'à Sarajevo, l'envoi de journalistes-consultants étrangers serait bien plus bénéfique. Mais Pale s'oppose généralement à une telle intervention. »

Ces interventions reflètent une perception occidentale du conflit faussée par les impératifs de la politique internationale, selon M. Lapointe. « À mon arrivée à Sarajevo, j'ai été surpris de constater que la destruction avait surtout touché certains quartiers. Les images que nous voyions étaient tournées du Holiday Inn, autour duquel les bombardements étaient concentrés. Pourquoi ? À cause du parti pris anti-serbe des médias internationaux. Au fil de mes entrevues avec des responsables d'ONG, j'ai eu l'impression que les exactions croato-musulmanes intéressaient moins les correspondants étrangers.

« De même, la dimension ethnique du conflit a été surmédiatisée. L'opposition entre Sarajevo et la campagne environnante, selon moi, a été déterminante. Le quart de la ville est aujourd'hui peuplé de paysans musulmans étrangers à la culture urbaine, dont l'influence est soutenue par une forte cohésion. Sur ce tissu social miné encore davantage par les rancœurs entre résistants et exilés, les Bosniaques doivent négocier le passage du communisme au libre-marché. Ces tensions, souvent ignorées par les interventions étrangères, compliquent le passage du journalisme engagé à une presse impartiale. »

La solution, selon M. Lapointe, réside dans la « communication endogène » endossée par l'Unesco. « Il faut que les étrangers connaissent mieux le terrain et laissent davantage travailler les journalistes locaux, qui connaissent mieux les sentiments et les besoins de la population. Les habitants de Sarajevo ne veulent pas se confier à qui n'a pas connu les bombardements. »

Le travail de Radio Agatashya (Hirondelle), qui émettait jusqu'à novembre dernier dans la région des Grands Lacs africains depuis l'ouest du Zaïre, constitue un bon exemple d'intervention réussie, selon M. Lapointe, qui comprend le serbo-croate et le swahili, et a travaillé pour la Croix-Rouge de janvier à août 1995 au Burundi. « Les investissements internationaux étaient moins importants, atténuant le contrôle du travail des journalistes locaux. »

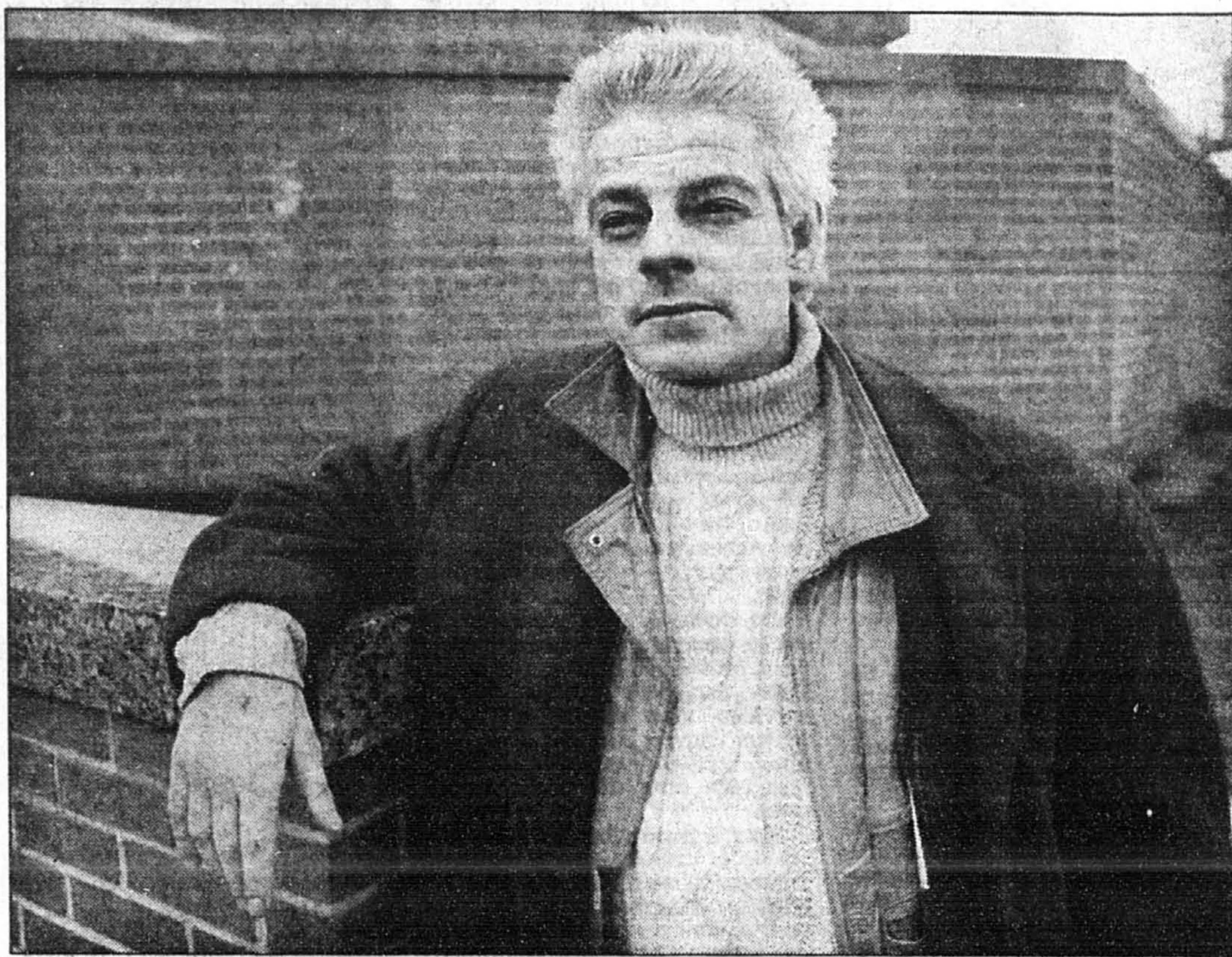


PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

« On exige des journalistes des médias de Sarajevo une impartialité qui nous fait parfois défaut, alors que les corps de leurs proches continuent d'être exhumés des charniers », soutient Yves Lapointe, qui revient d'un séjour de trois mois à Sarajevo dans le cadre d'un mémoire de doctorat sur le rôle des médias dans les résolutions de conflits.

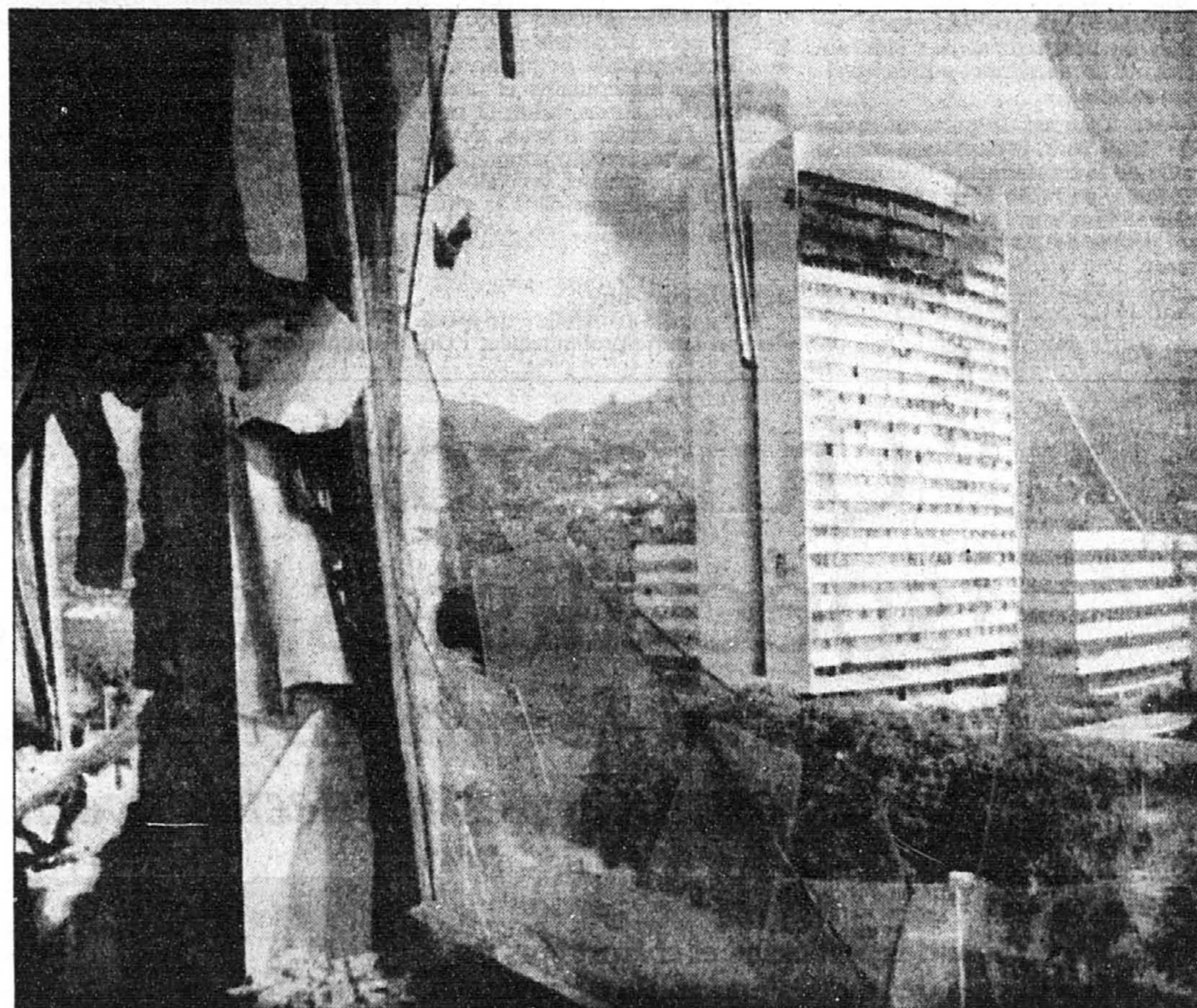


PHOTO Reuters

« À mon arrivée à Sarajevo, j'ai été surpris de constater que la destruction avait surtout touché certains quartiers. Les images que nous voyions étaient tournées du Holiday Inn, autour duquel les bombardements étaient concentrés. Pourquoi ? À cause du parti pris anti-serbe des médias internationaux. Au fil de mes entrevues avec des responsables d'ONG, j'ai eu l'impression que les exactions croato-musulmanes intéressaient moins les correspondants étrangers... »

En soutenant les médias locaux dans les zones de crises, les organismes humanitaires visent à injecter des anticorps démocratiques à la population. Reste à savoir si la presse reflète ou façonne la société.

« Radio Mille-Collines, qui a incité les Hutus rwandais au génocide en 1994, pourrait avoir joué un rôle moins important que ce que l'on croyait, prévient M. Lapointe. Selon le Centre international contre la

censure, de Londres, dont j'ai lu le dernier livre Article 19, elle s'adressait à des gens aux convictions déjà bien arrêtées. Si les médias ne peuvent susciter un massacre, arriveront-ils à imposer la paix ? »

En août dernier, des dizaines de journalistes étrangers investissent les locaux de TVIN, l'une des trois stations de télévision indépendantes de Sarajevo. Leur mot d'ordre : impartialité.

À quelques semaines de l'élection du 14 septembre, que tous souhaitent démocratiques, des charniers continuaient toutefois d'être découverts sur le territoire de la Republika Sprska, l'entité autoproclamée serbe de Bosnie-Herzégovine.

« Comment peut-on exiger des journalistes bosniaques qu'ils soient neutres, quand les corps de leurs parents ou voisins sont exhumés au compte-gouttes ? », soulève Yves Lapointe, un Québécois de 43 ans qui revient d'un séjour de trois mois à Sarajevo, en tant que chercheur associé à la chaire Bell-Unesco en développement international de l'UQAM. « Ces journalistes ont réussi à publier ou à émettre sous les bombardements. Des étrangers viennent maintenant leur enseigner leur métier. Mais qu'est-ce que l'impartialité quand on affronte l'hostilité des autorités de l'entité serbe de Bosnie, en tentant de se rendre aux charniers ? »

Sarajevo, une ville de 400 000 habitants, bénéficie d'une presse d'une qualité exceptionnelle pour les Balkans, selon M. Lapointe, dont le travail porte sur le rôle des médias dans la résolution des conflits. Sa thèse de doctorat examinera le conflit bosniaque ainsi que ceux des Grands Lacs africains, où il devrait séjourner six mois à l'été.

Avant le conflit, l'objectivité de la télévision d'État était plus ou moins garantie par une représentation proportionnelle des différentes communautés. Les hostilités ont vu l'apparition de deux télévisions engagées tournant parfois en super 8, l'une proche de la faction musulmane, l'autre de l'opposition. Depuis les accords de Dayton, le réseau TVIN, qui comprend cinq stations indépendantes et un studio central, a été établi à l'aide des fonds internationaux. « Les trois-quarts de la programmation provient de télévisions étrangères, comme CNN ou la BBC. »

Du côté de la presse écrite, trois quotidiens sont publiés. Certains, comme *Oslobodjenje* (Libération), ont une objectivité comparable aux médias internationaux. D'autres, comme *Dnevni Avaz*, d'allégeance musulmane, sont plus tendancieux. « Le paysage médiatique est toutefois changeant. Beaucoup ont en commun l'expérience de la guerre, durant laquelle l'impression se faisait sur du papier ciré acheté aux bouchers du marché, les numéros étant parfois placardés sur les murs, indique M. Lapointe. La qualité des magazines, comme *Li-*

«Comment peut-on exiger des journalistes bosniaques qu'ils soient neutres, quand les corps de leurs parents ou voisins sont exhumés au compte-gouttes? »

Un quotidien de langue française tente de survivre à Bucarest

PAULE GONZALEZ
Le Figaro

En 1790, au pays de Dracula, naissait le premier journal de ce qui serait un jour la Roumanie. C'était un quotidien de langue française, *Le Courrier de Moldavie*. Depuis cette date, et malgré la parenthèse de la dictature communiste, la presse en français a assuré une présence d'importance dans un pays resté francophone et francophile.

C'est sans doute un peu pour cela que deux siècles plus tard est né *Bucarest Matin*, le 14 juillet 1996. « La presse francophone, c'est une idée », explique Radu Bogdan, le

fondateur du quotidien. « Nous n'oublions pas nos origines », poursuit ce patron de presse qui, en 1991 et 1993, créa également le quotidien de langue anglaise *Nine O'Clock* et l'hebdomadaire *The Romania Economic Observer*.

Appuyé par une société anonyme au capital initial de 10 000 dollars US qui inclut ses trois titres, ce professeur de droit international et ancien journaliste se lance dans une entreprise difficile. *Bucarest Matin* bénéficie cette année d'une aide au lancement accordée par le Secrétariat à la francophonie de 384 000 francs, comprenant du matériel informatique, de la documentation, un abonnement à l'AFP et un journaliste coopérant chargé du bon usage du français dans ce quotidien diffusé cinq jours sur sept.

Après six mois d'existence, Radu Bogdan peut se targuer d'une diffusion nationale de 7 000 exemplaires, dont 3 000 par abonnement. Un petit prodige puisque son quotidien anglophone n'atteint qu'une diffusion de 10 000 exemplaires. Ses lecteurs ? Les résidents français, les francophones, les universitaires et les instances gouvernementales en particulier. Ainsi, le président de la république roumaine, Emil Constantinescu, a-t-il choisi de s'exprimer directement en français et dans *Bucarest Matin* sur le sujet de la corruption et du crime organisé.

« Nous espérons, commente Radu Bogdan, arriver d'ici six mois à doubler notre diffusion. Le gros problème reste le système de distribution, qui nous freine dans notre

développement en province. Si, à Bucarest, nous nous occupons nous-mêmes de cette question, nous sommes obligés de passer par l'entremise d'une entreprise monopolistique d'État pour le reste du territoire. Nous ne savons donc pas ce qui se passe et comment ça se passe. »

Autonomie

Et comme toute presse dans le monde, la publicité, qui aujourd'hui finance 70 % de son petit groupe de presse, reste le souci permanent. « Nous avons comme annonceur l'une des premières banques roumaines, et un ou deux autres annonceurs d'importance. Mais cela reste marginal. Le plus important est d'arriver à une auto-

nomie financière en combinaison avec les autres publications d'ici un an. »

Avec un format et une maquette de une inspirée de *Libération*, *Bucarest Matin* développe sur 8 pages, grâce à son équipe de dix personnes, des rubriques économie, vie internationale, politique et culture. Mais ce qui rend le plus fier son rédacteur en chef Radu Constantinescu, c'est la rubrique littéraire qui présente chaque semaine les plus récents livres français ou accueille des hommes de lettres français, comme Maurice Druon avant Noël, « Cette semaine, ce sont le médiéviste Jacques Le Goff et l'écrivain Jean d'Ormesson qui sont à l'honneur dans nos pages », sourit le chef de la rédaction.

Plus

Que veut vraiment Netanyahu?

Que veut véritablement Benjamin Netanyahu. le premier ministre israélien? Négocier en position de force avec l'Autorité palestinienne ou «redéfinir» les accords d'Oslo? Dans cette entrevue accordée dans les bureaux de la Knesset, le jour même du vote du Parlement de l'État hébreu sur l'accord d'Hébron, il a révélé, à Jeanne Assouly et Christian Hoche du quotidien français *Le Figaro*, sa conception de la sécurité d'Israël et sa vision de l'avenir du processus de paix.

□ *Le Figaro* — Monsieur le premier ministre, en négociant l'accord d'Hébron avec l'Autorité palestinienne, n'avez-vous pas trahi votre électorat?

Benjamin Netanyahu — L'idée, qui consiste à dire que nous trahissons nos positions, est largement répandue. Quiconque a lu mes livres ou écouté mes discours pourra constater qu'il n'y a aucune déviation de notre ligne politique. Je m'explique: j'ai dit que nous parviendrions à un accord avec les Palestiniens impliquant des restrictions sur l'autonomie. C'est précisément ce que nous sommes en train de faire.

Il est vrai qu'au début du processus de paix, nous n'étions pas favorables à cet accord. J'ajoute que nous avons encore un certain nombre de critiques à cet égard. Notre objectif, aujourd'hui, est de maintenir une autonomie palestinienne qui serait privée de certaines prérogatives susceptibles de mettre en danger notre pays. Il s'agit de sauvegarder la terre de nos ancêtres.

C'est exactement ce que nous avons fait dans le cadre de l'accord d'Hébron. Vous noterez que, restant à Hébron, nous nous redéployons dans la ville, pas à l'extérieur. Israël gardera le contrôle de 20 % de la superficie d'Hébron, impliquant l'ensemble de la communauté juive et du caveau des Patriarches.

Si j'avais eu le choix, j'aurais négocié la question d'Hébron à part. Mais j'ai hérité de cet accord et j'ai honoré les engagements pris par le précédent gouvernement. Mes détracteurs pensaient que je ne respecterais pas l'esprit d'Oslo, eh bien voilà: nous prouvons le contraire. Aux Palestiniens maintenant de tenir parole.

□ *Le Figaro* — C'est un bon ou un mauvais accord pour vous?

Ni bon ni mauvais, mais nécessaire. Je le répète: nous n'avons pas choisi. Nous ne pouvions pas dérober parce que, dans le cas contraire, nous aurions menti à nos électeurs, menti à la Knesset et menti à la communauté internationale.

Dans les négociations sur Hébron, nous avons insisté sur la notion de réciprocité. Autrement dit, nous tenons à ce que les Palestiniens respectent tous les engagements pris. Je dis bien tous les engagements, y compris l'amendement de la charte de l'OLP qui prône la destruction de l'État juif, le démantèlement des infrastructures et des organisations terroristes, la confiscation des armes et de nombreux autres engagements qui n'ont pas encore été respectés. Il n'y aura pas de paix sans la sécurité.

□ *Le Figaro* — Pourquoi tant de retard et d'atermoiements dans la signature de cet accord?

C'est vrai, et je vais m'en expliquer. Il y a deux mois, nous étions prêts à signer puisque l'accord était réglé à 95 %. Que s'est-il alors passé? Eh bien, les Palestiniens ont décidé de «lever le pied» avec l'intention non dissimulée de faire croire au monde que nous n'étions ni crédibles ni sérieux. Quand ils ont fini par comprendre que nous étions disposés à nous retirer d'Hébron et qu'un mouvement de sympathie à notre égard se dessinait, notamment de la part de la communauté internationale, ils ont pris peur et réalisé que leur intérêt était de signer. Voilà l'explication de ce retard, qui ne nous est pas imputable.

Des objectifs différents

□ *Le Figaro* — La population juive d'Hébron acceptera-t-elle cet accord?

Je le pense. Mais elle va l'accepter avec résignation, pas parce qu'elle est d'accord avec moi. En vérité, comme moi, elle aurait naturellement préféré autre chose.

Il faut savoir que nous avons démanté ces négociations sur la base du document original de deux pages et demie, qui n'était qu'une simple formulation générale des grandes lignes de l'accord. Nous, nous sommes parvenus à y inclure une foule de détails pour créer une meilleure sécurité et une meilleure

coopération entre les forces de sécurité palestiniennes et israéliennes. Entre nous soit dit, je pense que les détails que nous avons imposés aux Palestiniens ne participaient pas de l'objectif initial.

Je m'explique: le dessein du précédent gouvernement était clairement d'abandonner Hébron et, sans doute, Jérusalem. Comme vous pouvez le constater, je suis aux antipodes et mes objectifs sont différents. Ainsi, je ne prends pas seulement en compte les 400 juifs d'Hébron mais également les 4 000 ans d'histoire juive sur cette terre. Pour que cette histoire puisse se perpétuer dans un des lieux saints du judaïsme, je veux protéger la communauté juive et lui permettre de rester sur place. Hébron a été longtemps une ville de haine, de sang, de massacres. Désormais, les Palestiniens sont prêts à coopérer, ce qui laisse place à l'espoir de voir, un jour, cette ville devenir un lieu de coexistence et de réconciliation.

□ *Le Figaro* — Jérusalem restera-t-elle la capitale une et indivisible de l'État d'Israël?

Éternellement! Il n'y aura jamais de redéploiement dans Jérusalem. De la même manière que l'on ne construira pas un mur à Jérusalem. Et, sur ce point, il y a un consensus tant en Israël que dans l'ensemble de la communauté juive de la diaspora. Après tout, Jérusalem a été la capitale du peuple juif pendant près de 3 000 ans.

□ *Le Figaro* — Mais d'après les accords signés à Washington en septembre 1993, la question de Jérusalem sera discutée à la fin du processus de paix. N'est-ce pas le point le plus sensible de la négociation?

Jérusalem ne sera jamais négociée. Qu'on le sache définitivement. Depuis la réunification de la ville, en 1967, Israël a toujours garanti le libre accès aux lieux saints pour les trois religions monothéistes, et il n'y a pas de raison pour que cela change.

□ *Le Figaro* — Revenons à l'accord d'Hébron. À votre avis, est-il satisfaisant pour Arafat?

Incontestablement, c'est un bon accord pour les deux parties. Il y a eu concessions de part et d'autre.

Ainsi, côté palestinien, il a été accepté que nul homme en armes ne pénètre dans les zones tampons situées entre l'espace d'autonomie palestinienne et les îlots de peuplement juif. De même, nous avons obtenu la présence de patrouilles mixtes sur les hauteurs qui dominent les zones de peuplement juives.

Cet accord est de loin le meilleur pour eux et pour nous.

□ *Le Figaro* — Concrètement, comment cela va-t-il se passer sur le terrain?

Nous nous sommes engagés à terminer la première phase des futurs redéploiements en Cisjordanie au mois de mars prochain. Le dernier, lui, sera achevé d'ici août 1998. À mon sens, l'important, c'est que nous allons nous retirer vers des zones essentielles à notre sécurité. Ensuite, nous aborderons l'étape la plus délicate, la phase finale du processus de paix.

La colonisation

□ *Le Figaro* — Ne tenez-vous pas un double langage? Vous vous retirez d'Hébron et, dans le même temps, vous relancez la colonisation en Cisjordanie et à Gaza?

Pas du tout! La grande majorité des zones sous autonomie palestinienne n'accueillent pas de population juive. De la même manière, la plupart des implantations juives sont dépourvues d'habitants palestiniens. Par conséquent, il y a une division naturelle de ces zones. À l'exception d'Hébron, qui est un cas particulier: c'est la seule ville mixte.

Les communautés juives de Judée-Samarie vivent, elles, dans des zones vitales à la défense et à la sécurité de notre État. Je suis convaincu que le partage territorial dans le cadre d'un accord avec les Palestiniens est important, mais il existe une dimension plus rarement abordée: celle du partage des responsabilités et des pouvoirs.

Bien évidemment, les Palestiniens voudraient un État indépendant et souverain. Pour nous, cela signifierait qu'ils posséderaient des pouvoirs illimités, comme le contrôle de l'espace aérien au-dessus de nos villes. Ils pourraient aussi placer des batteries d'artillerie sur les collines qui dominent Tel-Aviv ou, encore, capter l'eau des nappes phréatiques. Enfin, rien ne pourrait les empêcher de servir d'appui militaire à un pays comme l'Irak.

Lorsque les bien-pensants de la gauche israélienne militent pour le droit du peuple palestinien à posséder son propre État, ils ne sont pas prêts en réalité à le leur accorder. Le vrai débat se situe sur le degré précis d'autonomie à accorder aux Palestiniens. Et je l'ai toujours dit: nous sommes pour une autonomie palestinienne amputée de



certaines prérogatives qui pourraient nous mettre en danger. Nous ne voulons ni les gouverner ni interférer dans leur existence. Mais nous ne désirons pas nous trouver dans une position qui puisse menacer nos vies et notre avenir. Je le répète: l'existence de l'un ne doit pas mettre en péril l'existence de l'autre.

L'État palestinien

□ *Le Figaro* — Tout de même, la création d'un État palestinien semble inéluctable?

On peut l'envisager, mais pas dans le sens où vous l'entendez. Il faut d'abord définir le mot État. L'esprit moderne est étreint: il renâcle à chercher une troisième voie. Dans des dizaines de pays, il existe des minorités qui exigent leur indépendance et, si l'on cède, on bri-

se la stabilité du pays. C'est pourquoi nous avons besoin d'un nouveau modèle qui accorderait une autonomie de gestion dans certains domaines et pas dans d'autres.

Le problème, c'est de définir le droit à l'autodétermination. Les revendications indépendantistes des minorités prolifèrent à travers le monde. Il suffit d'observer ce qui se passe, par exemple, dans l'ex-Union soviétique.

Ce que nous vivons avec les Palestiniens n'est que le cas particulier d'un problème plus général. Il faut poser des limites au droit à l'autodétermination. Il ne faut pas qu'un seul groupe puisse conduire ses propres affaires. Un arrangement équitable doit être trouvé.

□ *Le Figaro* — Vous avez dit dans le journal *Maariv* du 9 décembre qu'une indépendance palestinienne en Cisjordanie et à Gaza pousserait les Arabes israéliens de Galilée à demander leur rattachement à cet État. Est-ce un danger?

Évidemment. Imaginons que je dise aux Palestiniens de Cisjordanie: vous pouvez devenir citoyens israéliens — mais je n'ai pas du tout l'intention de le proposer —, ils me répondraient: «Non, nous voulons notre propre État.» Dans ces conditions, on peut penser que tous les Arabes d'Israël, et pas seulement ceux de Galilée, pourraient en faire autant.

Est-ce un danger pour Israël? En fait, nous sommes confrontés à deux grands risques: la prolifération nucléaire et le droit à l'autodétermination des minorités.

Je suggère aux nations de bien réfléchir: on ne réglera pas ce problème en réduisant Israël à 16 kilomètres de profondeur avec, à sa frontière, un État palestinien armé. Une telle attitude consisterait à s'aveugler tout en priant pour qu'il n'arrive rien. Ce serait une recette parfaite pour créer une nouvelle instabilité et, peut-être, un nouveau conflit dans la région. Je vous livre là les mauvaises raisons pour faire la paix et les bonnes raisons pour ne pas la faire.

Quant à moi, je cherche une solution qui serait une alternative entre l'assujettissement et l'autodétermination.

□ *Le Figaro* — Quelles sont vos relations avec Yasser Arafat? Avez-vous confiance en lui?

Il est parvenu à un bon accord, et c'est un bon signe. Il m'a fait suffisamment confiance pour se rendre compte que j'étais là pour vérifier qu'il respectait ses engagements, rien de plus.

□ *Le Figaro* — En un temps, vous l'aviez quand même traité de terroriste...

À l'époque du Fatah, il faisait partie des grandes figures du terrorisme. Mais, à la suite d'Oslo, il a renoncé à l'action terroriste. J'attends maintenant de lui qu'il exerce un réel contrôle sur les autres poseurs de bombes...



Netanyahu: «J'attends maintenant de lui (Arafat) qu'il exerce un réel contrôle sur les autres poseurs de bombes...»

PHOTO AFP

Politique

L'EXPRESS POLITIQUE



Bégin appuie Duceppe

■ Le principal aspirant au leadership du Bloc québécois, Gilles Duceppe, vient de recevoir coup sur coup l'appui de deux ministres péquistes : Paul Bégin, de la Justice, qui s'est officiellement rangé derrière M. Duceppe hier, et Sylvain Simard, lequel devrait se commettre incessamment. Robert Perreault et Pierre Bélanger avaient déjà pris fait et cause pour Gilles Duceppe, alors que Pauline Marois et Bernard Landry ont appuyé M. Duhaime.

Mario Fontaine

Charest est optimiste

■ Le chef conservateur, Jean Charest, se donne comme objectif de former le prochain gouvernement du Canada et de remporter une majorité des 75 sièges du Québec. Le chef du Parti progressiste-conservateur a fait ces commentaires hier, à Montréal, après qu'il eut inauguré le quartier général de l'aile québécoise du parti, dans la Tour de la bourse. « On va aller chercher notre part de comtés. On peut aller chercher une majorité de comtés au Québec. Notre objectif, c'est non seulement une majorité de comtés au Québec, mais de former le gouvernement », annonçait-il aux journalistes après son allocution. Comme le Québec compte au fédéral 75 circonscriptions, cela voudrait dire un minimum de 38 comtés pour le Parti conservateur, qui n'a réussi à y faire élire que son chef Jean Charest lors du scrutin d'octobre 1993. Le Bloc québécois avait fait élire 54 députés au Québec, sous la direction de Lucien Bouchard.

Presse Canadienne

C'est la population qui a perdu contact avec le gouvernement

■ Selon le mythe populaire, le gouvernement a perdu contact avec la population. La première fonctionnaire au pays estime pourtant que ce sont peut-être plutôt les gens qui ont perdu contact avec le gouvernement. À l'occasion d'une de ses rares apparitions en public, Jocelyne Bourgon, greffier du Conseil privé, a déclaré hier que les Canadiens devraient changer leur façon de voir les choses en ce qui a trait à l'importance de l'appareil gouvernemental, surtout qu'Ottawa comptera 45 000 employés de moins l'an prochain. En termes de pourcentage du produit intérieur brut, la fonction publique fédérale représentera 12 pour cent de l'économie en 1998, soit la même proportion qu'en 1949, même si la population a plus que doublé depuis et que les services gouvernementaux ont explosé. « (...) Assurons-nous que nous n'avons pas une vision passéiste en nous fiant à la situation qui existait au cours des années '60 et '70 », dit-elle. Elle a offert ce conseil à ceux qui aspirent à devenir fonctionnaires. « Ne mettez jamais en doute le courage du ministre », dit-elle, expliquant que les fonctionnaires ne doivent pas hésiter à proposer une réforme sous prétexte qu'elle risque de ne pas plaire en haut lieu.

Presse Canadienne

Droits de la personne

■ Le vice-président du Congrès du travail du Canada, Jean-Claude Parrot, accuse le gouvernement Chrétien de faire preuve d'hypocrisie sur la question des droits de la personne. À Cuba, Ottawa les défend pour plaire aux Américains, note le syndicaliste, tandis que, partout ailleurs dans le monde, il s'en désintéresse. « Pour le gouvernement Chrétien, les droits de la personne ne comptent pas, excepté dans le cas de Cuba », a affirmé, hier, M. Parrot. Selon lui, le Canada a été hypocrite cette semaine lors de la visite du ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, à La Havane.

Presse Canadienne

Les libéraux fédéraux misent sur le Québec aux prochaines élections

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Malgré la froideur des Québécois à l'égard de leur chef, les libéraux fédéraux de Jean Chrétien misent sur le Québec pour améliorer leur score aux prochaines élections générales.

C'est ce qui se dégage des analyses présentées au caucus du PLC à l'occasion de sa première rencontre de 1997. D'emblée, le sondeur du parti, Michael Marzolini, a affirmé hier aux libéraux qu'ils étaient en bonne posture pour remporter plus de sièges que les 177 gagnés en 1993 et qu'ils pourraient même friser les 200 comtés.

Malgré un fléchissement récent des appuis libéraux attribué aux déclarations controversées de fin d'année de Jean Chrétien sur l'emploi et la TPS, les chiffres libéraux

leur donnent confiance de garder leur mise actuelle dans le reste du Canada. Mais c'est au Québec, seule province au pays où le PLC ne serait actuellement pas en tête du peloton, que les stratèges libéraux espèrent réaliser une grosse partie de leurs gains puisqu'ils se donnent des chances d'y raffler une douzaine de sièges de plus en faisant le plein de votes fédéralistes aux dépens des conservateurs.

Symbole de ces ambitions, c'est dans la Vieille Capitale que se tient ce caucus de deux jours. Et c'est le même thème qu'a abordé l'ex-ministre provincial Marc-Yvan Côté à l'occasion d'un rallye organisé en marge de la rencontre : « Il faut regrouper les fédéralistes comme la seule et unique force qui puisse faire échec au Bloc. »

L'optimisme des sondeurs et des stratèges libéraux au sujet du Québec a été consolidé par le succès de la visite récente de Jean Chrétien en France et par le déroulement harmonieux de la mission commerciale qu'il a menée en Asie et à la-

quelle s'est associé Lucien Bouchard. Dans cet esprit, l'humeur dans les rangs libéraux est à réduire les frictions.

Coopération

Ainsi, alors qu'à une rencontre similaire à Vancouver l'an dernier, des sujets comme l'éventuelle partition d'un Québec souverain étaient sur toutes les lèvres, tout le monde cette année n'a que des bons mots pour le climat de coopération qui prévaut entre les deux capitales.

Dans le même esprit, des dossiers potentiellement brûlants comme celui des commissions scolaires linguistiques ou des sommes que Québec entend rapatrier à même la caisse de l'assurance-chômage pour financer sa politique familiale sont abordés avec une extrême prudence. Sur un plan plus général, même si le gouvernement Chrétien navigue, avec l'enquête sur la Somalie et l'affaire Airbus, de controverse en controverse depuis le début de l'année, l'humeur dans les couloirs

du caucus hier était à l'autosatisfaction. Mais cela n'a pas empêché les libéraux de passer la journée à discuter d'éventuels ajustements en cette période préélectorale.

Budget moins austère ?

En principe, le ministre des Finances, Paul Martin, va boucler son année budgétaire largement en avance sur ses objectifs de réduction du déficit. S'il faut en croire le président du comité des Finances, Jim Peterson, jusqu'à deux milliards de dollars de cet excédent pourraient être mis à profit pour rendre le prochain budget moins austère. Sans parler ouvertement de délier les cordons de la bourse, les ténors libéraux multiplient les euphémismes en ce sens.

« Nous voudrions certainement voir nos valeurs libérales traditionnelles reflétées dans notre budget », affirme ainsi le ministre de l'Industrie, John Manley, tandis que le président du caucus, Joe Fontana, évoque un budget « plus inspirant ».

Assurance-médicaments : les Québécois sont méfiants

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le nouveau régime d'assurance-médicaments continue de susciter la méfiance de la population. Pas moins de 40 % des Québécois sont défavorables au régime mis sur pied par le ministre Jean Rochon, selon un sondage réalisé par le gouvernement dont La Presse a pu prendre connaissance.

Un peu plus de la moitié (51 %) des 1024 répondants interrogés la semaine dernière par le sondeur du Parti québécois, Michel Lepage, se disent d'accord avec le régime d'assurance-médicaments. Neuf pour cent des répondants sont indécis ou ont refusé de répondre.

Ces résultats constituent une douche d'eau froide pour le ministre Jean Rochon, qui a pris connaissance, comme ses collègues, de ces chiffres lors du dernier Conseil des ministres. Le nouveau régime est entré en vigueur en janvier et le gouvernement espérait obtenir la faveur de milliers de Québécois qui sont désormais admissibles au remboursement d'une partie du coût de leurs médicaments.

D'autres initiatives gouvernementales, comme l'offre de retraite anticipée aux fonctionnaires ou la réforme de l'aide sociale, obtiennent des scores beaucoup plus confortables : 63 % des gens se disent d'accord avec la conclusion des négociations avec les fonctionnaires et 64 % croient que la ministre Louise Harel a réformé l'aide sociale de façon satisfaisante.

La lutte contre le déficit est aussi populaire. Quelque 67 % des répondants se disent d'accord avec l'objectif de déficit zéro en l'an 2000, alors que 28 % y sont plutôt opposés. Dans un sondage CROP-Express publié par La Presse en décembre dernier, un peu plus de 52 % des répondants appuyaient cet objectif.

Même la Commission de protection de la langue française, que plusieurs organismes sont pourtant venus décrier en commission parlementaire, obtient l'accord des citoyens interrogés, dont deux sur trois se disent favorables à l'initiative de la ministre Louise Beaudoin.

Le voyage du premier ministre Bouchard en Asie fait la quasi-unanimité : seuls 13 % des répondants sont en désaccord avec sa décision de participer à Équipe Canada, 83 % l'approuvant. La loi sur l'équité salariale obtient également la faveur des répondants. Plus des trois quarts des répondants (78 %) voient d'un oeil positif cette nouvelle mesure sociale.



PHOTO PC

Le lieutenant-gouverneur de l'Ontario

Hilary Weston a prêté serment comme lieutenant-gouverneur de l'Ontario, hier, à Toronto, lors d'une cérémonie empreinte de faste. Âgée de 54 ans, Mme Weston succède à Hal Jackman. Mme Weston, ancienne vice-présidente de la chaîne de magasins de vêtements Holt Renfrew et épouse du magnat de l'épicerie Galen Weston, l'un des hommes les plus riches du pays, a fait savoir qu'elle consacrerait ses efforts aux femmes, aux bénévoles ainsi qu'aux jeunes. Elle a d'ailleurs indiqué qu'elle verserait les 92 200 \$ de son salaire de lieutenant-gouverneur à une fondation d'aide à la jeunesse.

Le Bloc fourbit ses armes pour la rentrée

L'emploi et l'économie seront au coeur des débats

MARIO FONTAINE

La performance du gouvernement Chrétien en matière d'emploi et d'économie sera au coeur des attaques du Bloc québécois lors de la reprise de la session parlementaire, dans dix jours. Le dépôt du budget servira tout particulièrement de catalyseur aux charges de l'opposition officielle, en cette veille des prochaines élections fédérales.

C'est ce qu'a indiqué hier le chef sortant, Michel Gauthier, au terme d'un caucus de deux jours qui a réuni les députés de la formation dans la métropole. « La prochaine session promet d'être très active », a assuré le député de Roberval. Plusieurs dossiers seront mis de l'avant par le Bloc :

— récupérer 2 milliards du gouvernement fédéral pour compenser le Québec d'avoir harmonisé la TPS, comme l'ont été les provinces maritimes ;

— corriger la pauvreté créée — selon le Bloc — par l'administration Chrétien dans le but de réduire le déficit fédéral, notamment au niveau de l'assurance-emploi ;

— veiller à la réforme de la fiscalité, et mettre un terme aux échappatoires fiscales qui favorisent les très riches, comme les fiducies familiales.

L'opposition reconnaît que le déficit a diminué au cours des dernières années, mais déplore que cela se soit fait sur le dos des plus démunis. D'expliquer la critique aux finances, Yvan Loubier : « On a non seulement pénalisé les travailleurs, mais en plus Paul Martin a transféré son déficit aux provinces. »

Durant ces deux jours de travaux préparatoires à la reprise de la session, les députés bloquistes se sont aussi penchés sur la « moralité » du gouvernement : le fait par exemple que le ministre de la Défense nationale, Doug Young, ait coupé les ailes à la commission d'enquête sur la Somalie, l'implication du gouvernement dans l'affaire Airbus mettant en cause Brian Mulroney, la commission Krever sur le sang contaminé, l'aéroport Pearson à Toronto, les millions dépensés par « la ministre de la propagande », Sheila Copps, pour fai-

re la publicité du Canada d'une façon « dont tout le monde rit ouvertement », etc.

Pas de soucis

Le Bloc québécois prédit avoir atteint sa vitesse de croisière à la mi-mars, avec l'élection de son nouveau chef. Et il invite dans l'intervalle tous les souverainistes québécois à se rallier à sa bannière afin de « battre Jean Chrétien » aux prochaines élections.

C'est-à-dire remporter de 55 à 60 comtés (par rapport à 54 en 1993), dont celui de M. Chrétien, Saint-Maurice, dans lequel se présente l'aspirant au leadership Yves Duhaime. Il y a 75 circonscriptions fédérales au Québec.

Le parti pense récupérer les 100 000 \$ que lui coûtera la campagne à la direction avec l'adhésion de nouveaux membres. Le Bloc n'a pas de dette et aura l'argent qu'il faut pour le prochain scrutin, soutient par ailleurs Michel Gauthier. « Le nouveau chef n'aura aucun souci financier », assure-t-il.

PROMOTION

stratégies de placement

Voici venue la période idéale de l'année pour planifier vos finances personnelles.

Ce cahier vous propose sept suggestions pour mieux gérer votre REER : précisez vos objectifs ; insérez votre planification REER dans un plan financier global ; diversifiez votre portefeuille selon ce plan ; estimez le niveau de risque qui vous convient ; utilisez les fonds mutuels pour diversifier votre portefeuille ; consultez un conseiller financier ; profitez de toutes vos options d'investissement.

Ne manquez pas ce cahier spécial samedi prochain dans

La Presse

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



YOUgoslavie

Durcissement

■ Le régime serbe a durci sa confrontation avec l'opposition et la police anti-émeutes ne semble plus hésiter à charger les manifestants à coups de matraque. Consciente des risques de dérapages qui réduiraient à néant plus de deux mois de protestation pacifique, l'opposition a toutefois accepté hier un « compromis » pour apaiser un conflit ayant dégénéré jeudi en affrontements violents à Kragujevac (sud). Elle a accepté, à l'issue de longues négociations, de confier à un tribunal le soin de régler le litige sur le contrôle de la radio-télévision locale, un enjeu essentiel dans un pays où la quasi-totalité des médias est inféodée au pouvoir central.

d'après AFP

ALBANIE

Incidents à Lushnja

■ Douze policiers ont été blessés, dont deux grièvement, hier soir à Lushnja (100 km au sud de Tirana) lorsque des manifestants, victimes de la faillite d'une société d'épargne pratiquant l'usure, ont mis le feu à la mairie, selon des témoins joints par téléphone. Les deux policiers grièvement blessés ont été atteints au visage par des pierres lancées par les manifestants et hospitalisés à Lushnja. Les policiers ont été blessés alors que la police tentait de disperser plusieurs milliers de manifestants qui avaient mis le feu à la mairie en jetant des engins explosifs dans le premier étage du bâtiment et barraient le passage aux pompiers. Plus tard dans la soirée, l'incendie s'est éteint sans que les pompiers aient pu intervenir.

d'après AFP

HONG KONG

Futur cabinet

■ Le président-désigné de la future région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong, Tung Chee-hwa, a annoncé hier soir la composition du conseil exécutif, le gouvernement du territoire à partir du 1er juillet 1997. Cette équipe de quinze membres est composée de personnalités politiques et du monde des affaires et, pour la première fois à Hong Kong, d'un représentant syndical. Elle comprendra aussi les trois hauts fonctionnaires du territoire, le secrétaire administratif, numéro deux du gouvernement, et les secrétaires aux Finances et à la Justice.

d'après AFP

AUTRICHE

Nouveau souffle

■ Le chancelier autrichien désigné Viktor Klima espère donner un nouveau souffle à la coalition gouvernementale entre sociaux-démocrates (SPOe) et conservateurs (OeVP) par une refonte complète de l'équipe SPOe. M. Klima, ministre des Finances dans le gouvernement sortant, devra cependant gouverner avec une équipe inchangée de son partenaire gouvernemental OeVP, dirigée par le vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères Wolfgang Schuessel. En remaniant complètement l'équipe gouvernementale SPOe M. Klima a voulu insuffler un nouveau dynamisme à la coalition au pouvoir durement mise à l'épreuve début janvier par un conflit entre les deux partis sur la privatisation de la Creditanstalt, deuxième banque du pays. Le nouveau chancelier a informé hier le président Thomas Klestil de la composition de son cabinet qui prêterait serment mardi. M. Klima prononcera sa déclaration gouvernementale mercredi. Le chancelier Klima succède à M. Franz Vranitzky démissionnaire après avoir dirigé pendant plus de dix ans le gouvernement autrichien.

d'après AFP

L'armée zaïroise se rapproche de Goma et de Bukavu

d'après AP et AFP
KINSHASA

L'état-major de l'armée zaïroise a affirmé hier que ses troupes avaient réalisé une importante avancée dans les territoires de l'est occupés par les tutsis Banyamulenge et qu'elles se rapprochaient de Goma et de Bukavu, après avoir tué 70 rebelles en chemin.

L'annonce, par un communiqué du général Marc Mahele Lieko Bokungu, survient au lendemain de celle du ministère de la Défense selon laquelle l'armée aurait repris aux rebelles la ville de Walikale, à l'issue de deux jours de combats qui auraient fait une centaine de morts dans leurs rangs.

La ville, située à 140 km au nord-ouest de Goma, aurait été reprise mercredi. Mais le fait qu'elle soit tombée début décembre aux mains des rebelles n'avait jamais pu être confirmé, les journalistes s'en voyant systématiquement refuser l'accès.

Si la nouvelle s'avère exacte, il s'agirait du premier signe de la grande contre-offensive annoncée lundi par le premier ministre Leon Kengo wa Dondo pour reconquérir la bande des territoires occupés depuis le mois d'octobre par les rebelles, le long de la frontière orien-



tales. L'opération a été lancée depuis Kisangani et, en dépit des démentis, l'armée zaïroise est visiblement appuyée par un certain nombre de mercenaires blancs.

Des journalistes présents à Kisangani ont rapporté avoir vu des Occidentaux en uniformes, appa-

ramment des mercenaires, à l'aéroport de la ville où les troupes zaïroises et le matériel militaire sont installés.

Le quotidien français *Libération* affirmait par ailleurs hier que 280 mercenaires, parmi lesquels des Serbes, des Croates, des Polonais,

des Belges, des Italiens et des Français, se battaient aux côtés des soldats zaïrois.

Selon le quotidien, les mercenaires seraient encadrés par des Français sous le commandement du mercenaire belge Christian Tavernier. Celui-ci, ajoute *Libération*, aurait eu de nombreux contacts avec Jacques Focard, surnommé le « Monsieur Afrique du gaullisme », conseiller officieux en matière de politique africaine du président Jacques Chirac et de ses prédécesseurs gaullistes.

Le ministère français des Affaires étrangères a démenti hier toute implication française dans cette offensive, précisant que la France « n'entretient aucune coopération militaire avec le Zaïre et respecte très strictement l'embargo de l'Union européenne » sur les armes à destination de ce pays.

Le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) des Nations unies a fait savoir qu'il envisageait de mettre en place des couloirs humanitaires ou des zones de sécurité pour venir en aide aux populations prises dans les combats.

En particulier, 120 000 personnes vivent actuellement dans le camp de Tingi Tingi, à 300 km au sud-est de Kisangani entre les lignes de front gouvernementales et celles des rebelles. Au moins 105 cas de choléra ont été signalés à Tingi Tingi par l'UNICEF qui a fait savoir mercredi qu'une dizaine d'enfants mouraient chaque jour dans ce camp.

Paris et Bonn coordonnent leurs politiques de défense

d'après AFP
PARIS

Après l'euro et la réforme des institutions européennes, Paris et Bonn ont décidé de coordonner plus étroitement leurs politiques de défense, marquant une fois de plus le rôle moteur que le couple franco-allemand entend jouer dans la construction européenne.

Le président français Jacques Chirac et le chancelier allemand Helmut Kohl ont adopté, le 9 décembre à Nuremberg, un « concept stratégique commun » visant à élaborer une « défense concertée » entre les deux pays.

Selon cette doctrine commune, dont le journal *Le Monde* publiait hier des extraits, « les intérêts de sécurité » de la France et de l'Allemagne « sont devenus indissociables » sous la double égide de l'OTAN et de l'Union européenne.

Le ministère allemand de la Défense a confirmé hier la teneur de cet accord stratégique. « La France et l'Allemagne, sont en tant que membres de l'Union européenne, de l'Alliance atlantique et de l'Union de l'Europe occidentale, au centre d'un réseau de solidarité », souligne le texte.

Les deux pays se déclarent également « prêts à ouvrir un dialogue

sur le rôle de la dissuasion nucléaire dans le contexte de la politique européenne de défense ». Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle architecture de sécurité en Europe et de l'émergence d'une identité européenne de défense au sein de l'OTAN.

Mais, par ce document commun qui constitue essentiellement une synthèse des réflexions en cours, le principal objectif de la France et de l'Allemagne est de montrer à leurs partenaires — britanniques et du Benelux — que les deux pays sont décidés à aller de l'avant en matière de défense et de sécurité commune, quitte à le faire seuls.

Netanyahu sur la défensive

d'après AFP
JÉRUSALEM

Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, mis en cause par un scandale politico-judiciaire, a contre-attaqué hier en réclamant l'ouverture d'une enquête policière destinée à le laver de tout soupçon.

« Il faut une enquête policière objective et indépendante pour faire toute la lumière sur cette affaire », a dit M. Netanyahu lors de la réunion hebdomadaire du cabinet.

Il a été accusé dans les médias israéliens, nourris de fuites au plus haut niveau, d'avoir cédé à un véritable chantage d'un parti religieux de sa coalition. Selon la télévision israélienne, le dirigeant du parti ultra-orthodoxe Shass, le député Ariele Deri avait menacé M. Netanyahu de s'opposer à l'accord sur Hébron signé la semaine dernière, si son candidat, l'avocat Roni Bar-On, n'était pas nommé conseiller juridique du gouvernement. MM. Netanyahu, Deri et Bar-On ont tous opposé des démentis formels.

Ce scandale a révélé le climat délétère qui règne dans son cabinet, au sein duquel deux formations religieuses, le Shass (sépharade) et le Parti national religieux (PNR), sont à couteaux tirés.

M. Deri, ex-ministre de l'Intérieur, est actuellement en procès pour une affaire de corruption. Il aurait espéré pouvoir obtenir de M.



Un soldat israélien empêche des Palestiniens d'entrer dans la mosquée Ibrahim, à Hébron, pour la prière du vendredi.

Bar-On l'abandon d'une partie des charges pesant sur lui, ce qui lui aurait permis de réintégrer le gouvernement.

En fin de compte Roni Bar-On, un obscur apparatchik du parti Likoud au pouvoir, avait dû renoncer à ce poste, à la suite du mécontentement provoqué dans les milieux juridiques.

Touché au vif par les accusations, M. Netanyahu a soutenu que « les médias et notamment la télévision publique ont pris entièrement fait et cause pour l'opposition (travailliste), oubliant leur devoir d'objectivité ». Il a qualifié toute l'affaire de « magouille » et estimé dans ces conditions plus nécessaire que jamais de « privatiser la télévision publique ».



Un artiste prépare un masque de cire de Boris Eltsine dans un atelier de Moscou.

Inquiétude sur l'état de santé réel de Boris Eltsine

d'après AFP
MOSCOU

Les soupçons sur l'état de santé réel de Boris Eltsine se sont renforcés hier après le report du sommet de la CEI qui devait marquer le retour du président russe sur la scène publique.

Officiellement, le report à une date non précisée du sommet de la Communauté des États indépendants, qui devait avoir lieu mercredi, a été décidé à la demande des présidents biélorusse, kirghize et ukrainien, a indiqué à Minsk le secrétaire de la CEI, Ivan Korotchenia, à l'agence Interfax.

La raison officielle est « la préparation de nouvelles initiatives en vue de l'intégration » au sein de la CEI, selon Interfax. Mais une source informée à Minsk, la capitale biélorusse, a affirmé que l'initiative de reporter ce sommet venait en réalité du Kremlin.

Aucune image du président russe n'a été diffusée depuis le 6 janvier. Il a depuis été hospitalisé 12 jours durant pour une double pneumonie, avant d'être transféré dans sa résidence de campagne de Gorki-9, dans la banlieue ouest de Moscou, où il est en convalescence, selon le Kremlin.

Le porte-parole de Boris Eltsine, Sergueï Iastrjembski, qui a dit avoir rencontré mercredi le chef de l'État, a déclaré avoir « eu l'impression que le président ne s'était toujours pas totalement rétabli de cette très grave maladie ».

Pour les analystes, il est quasi certain que M. Eltsine est toujours gravement malade.

Les petites annonces La Presse.
Ça se passe ici! 285-7111

